

\$76.25
VOYAGE de NOCES
 Voyage combiné de 6 jours par chemin de fer, bateau, autobus — Prix pour 2 personnes
 NEW-YORK ET ATLANTIC CITY
CANADA-VOYAGE
 810 Cherrier - FR. 1182-83

Le Canada

Bureau des
Messagers Conseil
Legislatif
28 sept. 39, R-4569

SOURD?
Entendez immédiatement
DEMONSTRATION SPECIALE GRATUITE
 D'UN NOUVEL APPAREIL AUDITIF
 contenant toutes les améliorations récentes de la science donnée par un expert de la compagnie.
 Démonstration le soir sur appointment
ACOUSTICON INSTITUTE OF MONTREAL
 EDIFICE MEDICO-DENTAL, CHAMBRE 321
 1386 Ste-Catherine Ouest - HA. 0717

VOL XXXVII — No 77 Temps probable: beau et chaud (v. détail p. 3) MONTREAL, MERCREDI 5 JUILLET 1939 Minimum, — Maximum, hier: 85 PRIX: TROIS SOUS

L'union Tim Buck-Herridge consommée

Le secrétaire du parti communiste annonce qu'il marchera "la main dans la main" avec le beau-frère de M. Bennett. — M. Herridge se présentera dans Prince-Albert, contre M. King. — Un appel aux conservateurs

Sous le signe de la corne d'abondance!
 La main dans la main, à la conquête d'une "nouvelle démocratie", trois hommes se lanceront à l'assaut des vieux partis politiques lors des prochaines élections fédérales: ce sont MM. Tim Buck, secrétaire du parti communiste; William-Duncan Herridge, beau-frère de l'hon. R.-B. Bennett, et le prophète William Aberhart, l'auteur et le père de la rente mensuelle de \$25 du Crédit Social.

La solidarité anglo-française de nouveau proclamée

"Il n'y a pas de politique anglaise, mais une politique anglo-française", dit M. Hore-Belisha

M. Georges Bonnet

Paris, 4. (P.C.) — "La Grande-Bretagne et la France, alliées comme elles le sont, n'ont absolument rien à craindre d'aucun autre groupe de nations." C'est ce qu'ont affirmé, ici, ce soir, des hommes d'Etat des deux pays au dîner annuel de l'Association France-Angleterre. M. Leslie Hore-Belisha, secrétaire de la Guerre dans le cabinet de M. Neville Chamberlain, a déclaré "au monde entier que Londres et Paris comprennent très bien le sens du défi qui leur est lancé. "Ce défi, a-t-il ajouté, sera relevé énergiquement si le besoin s'en fait sentir."

Roosevelt accusé d'entraîner les E.-U. à la guerre

Sortie de M. Herbert Hoover contre l'homme à qui il dut céder sa place

Conspiration

New-York, 4. (P.A.) — M. Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, dans un article que publie, demain, sous sa signature, l'*American Magazine*, assure que le président Roosevelt, par sa politique internationale, fait peser plus lourdement que jamais la menace de guerre sur la nation américaine. M. Hoover considère que trois facteurs principaux peuvent contribuer à entraîner les Etats-Unis dans un conflit étranger. Ces facteurs sont les suivants:

L'Allemagne se propose de rapatrier tous les Allemands vivant dans le Tyrol italien

Berlin, 4. (P.A.) — Les gouvernements allemands et italiens étudient, ce soir, un projet par lequel tous les Allemands du Tyrol du sud, territoire maintenant italien, seront rapatriés par le Troisième Reich. Aucun de ces hommes ne sera forcé de quitter l'Italie. On leur demandera simplement de choisir définitivement la nationalité italienne et la nationalité allemande. Ceux qui optent en faveur de cette dernière seront ramenés en Allemagne. Dans les milieux diplomatiques nazis on dit que l'on attend à ce que des milliers de Tyroliens profitent de cette offre.

De Point-Barrow à Terre-de-Feu, les E.-U. défendront tout l'hémisphère occidental

Charlottesville, Virginie, 4. (P.A.) — M. Louis Johnson, assistant du secrétaire de la Guerre, a dit, ce soir, que les Etats-Unis avaient jeté les bases d'un programme de défense grâce auquel il sera possible de résister toute menace d'agression qui sera faite contre un point du territoire de l'hémisphère occidentale de Point-Barrow, Alaska, à Terre-de-Feu. Il a même ajouté que ce programme était partiellement exécuté. "Ajouté maintenant notre liberté, a-t-il ajouté, nous devons accepter certains devoirs. Nous devons surtout être prêts à empêcher qu'aucun territoire de l'hémisphère occidentale ne soit occupé par une puissance européenne ou asiatique. Cela signifie que nous devons être capables de pouvoir concentrer des hommes, des canons et des avions en quantités assez considérables à tous les points vulnérables des trois Amériques, de Point-Barrow à Terre-de-Feu. Pour faire cela, il nous faut des forces armées puissantes sur terre, sur mer et dans les airs. Nous avons déjà un programme de tracer à cet effet. Je puis même dire qu'il est déjà en partie exécuté. Nous n'acceptons pas une tâche légère en acceptant de défendre tout un hémisphère. Mais nous avions prévu que cela devait venir un jour quand la nation américaine est née."

L'or européen afflue aux Etats-Unis

La Grande-Bretagne et la Hollande se constituent ainsi un pouvoir d'achat dont elles useraient en cas de conflit. — Londres a aussi envoyé pour \$300,000,000 d'or au Canada. — Réserve de \$1,125,000,000



Voici une vue excellente de la foule qui se pressait, dimanche après-midi, au terrain de l'exposition de Maniwaki, lors du grand ralliement libéral organisé à l'occasion du passage de l'hon. Adolphe Godbout, dans le comté de Gatineau.

Des nazis bombardent d'oeufs pourris le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne

Ils envahissent une église où il prêchait. — La foule crie au prélat qu'il "parle de paix avec des mains tachées du sang de Planetta et de Holzweber", exécutés pour avoir assassiné le chancelier Dollfuss

Visite pastorale interrompue

Vienne, 4. (P.C.-Havas). — Des nazis ont lancé des oeufs pourris au cardinal Theodor Innitzer. Ils ont aussi enfoncé les fenêtres de l'une de ses résidences provisoires et ils l'ont frappé à la tête avec un parapluie, la semaine dernière, pendant qu'il faisait une visite pastorale dans la basse Autriche. C'est ce qu'on a révélé, ici, ce soir. Les manifestations contre le prélat furent si violentes qu'il Ziersdorf un cordon de police fut jeté autour du presbytère où il était descendu pour la nuit. Devant une situation comme celle-ci, le cardinal a décidé d'abandonner sa tournée et il est rentré à Vienne. Dans les milieux catholiques, toutefois, on assure que le primate de ce qui fut l'Eglise autrichienne visitera bientôt d'autres diocèses autrichiens. Les violences les plus graves se sont produites à Koenigsburn, village situé tout près de la capitale. Quand les couleurs pontificales furent hissées par le prêtre du village au-dessus de l'église paroissiale en l'honneur du cardinal, les nazis prirent l'église d'assaut. Mgr Innitzer était en train d'y prononcer un sermon sur la paix. On lui cria: "Cardinal! Tu parles de paix mais tes mains sont encore tachées du sang de Holzweber et de Planetta". (Franz Holzweber et Otto Planetta furent pendus en 1934, après avoir été trouvés coupables de l'assassinat du chancelier Engelbert Dollfuss.) La police dut se faire une trouée dans la foule menaçante pour aider le prélat à sortir du temple. Mgr Innitzer fut alors bombardé d'oeufs et de pommes de terre pourries et frappé à la tête avec un parapluie. Il ne fut pas grièvement blessé. Son chauffeur et son valet furent battus et on leur déchira leurs habits sur le dos.

Le roi et la reine iront en Belgique en octobre

Les souverains acceptent avec joie une invitation du roi Léopold

A Bruxelles

Londres, 4. (P.C.) — Le roi George VI et la reine Elizabeth, revenus, il y a quelques semaines, d'un voyage triomphal qu'ils ont effectué au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve, ont annoncé, aujourd'hui, qu'ils avaient accepté une invitation qu'on leur a faite de visiter la Belgique du 24 au 27 octobre. Un communiqué publié par le palais de Buckingham dit que les souverains ont reçu cette invitation avec beaucoup de satisfaction et qu'ils l'ont acceptée avec le plus grand des plaisirs. Leurs Majestés iront en Belgique pour retourner au roi Léopold une visite qu'il fit à Londres en novembre 1937. Ce sera la seconde fois que le roi et la reine quitteront l'Angleterre pour se rendre dans un pays ami du continent depuis qu'ils ont été couronnés, il y a deux ans. Ce sera aussi la troisième visite des souverains à l'étranger. L'été dernier, ils avaient passé une semaine en France. La visite de Leurs Majestés à la Belgique servira à démontrer, une fois de plus au monde, que des liens très étroits unissent la Grande-Bretagne à ce petit pays européen qui se conduisit si bravement au début de la Grande-Guerre.

500 MORTS VIOLENTES AUX E.-U. EN 4 JOURS

New-York, 4. (P.C.) — Depuis samedi dernier plus de 500 personnes sont mortes de mort violente aux Etats-Unis. On sait que les Américains étaient en congé depuis quatre jours à l'occasion de la fête de l'Indépendance qui a été célébrée, aujourd'hui.

Traversée difficile

Vancouver, 4. (P.C.) — La police provinciale a annoncé, aujourd'hui, que les six personnes qu'on croyait perdues en mer à bord d'un bateau de plaisance entre l'île de Vancouver et la terre ferme, sont arrivés à New Westminster, après une traversée difficile.

Pour se procurer du matériel de guerre

New-York, 4. (P.A.) — Depuis la crise internationale qui, l'été dernier, conduisit au pacte de Munich, l'Angleterre et d'autres pays d'Europe ont accumulé d'énormes quantités d'or aux Etats-Unis et au Canada. Cette réserve leur deviendrait très utile en cas de guerre. Dans les milieux bancaires de la métropole américaine, on a appris, aujourd'hui, qu'au cours du seul mois de juin, l'étranger avait ajouté quelque chose comme \$250,000,000 d'or solide au métal jaune qu'il a déjà expédié aux Etats-Unis seulement. On estime maintenant à \$1,125,000,000 la valeur de l'or, anglais, hollandais et français qui est venu se réfugier dans les coffres des grandes banques américaines. En plus de cela, on assure que la Grande-Bretagne a déposé de l'or au Canada. On dit que le Dominion en a reçu pour \$300,000,000. Les financiers sont d'avis que la plus grande de cette fortune fabuleuse (Et ils précisent que leur prévision est modeste) constitue réellement une réserve de pouvoir d'achat qui pourrait être utilisée par les pays intéressés pour se procurer du matériel de guerre en Amérique du Nord, en temps de conflit. Le fait que les Etats-Unis ne consentent plus aucun crédit aux nations qui ne leur paient pas régulièrement leurs dettes de guerre, et la Grande-Bretagne comme la France sont au nombre de ces mauvaises débitrices, rend indispensable, souligne-t-on, que ces pays accumulent de l'or de ce côté-ci de l'Atlantique, s'ils veulent s'offrir l'assurance de l'approvisionnement en armes et de munitions. Pendant la dernière guerre les Alliés avaient du crédit aux Etats-Unis. Ils l'ont perdu. L'arrivée de l'or anglais et hollandais, ici, semble s'accroître en proportion des préparatifs de défense que fait la Grande-Bretagne et mesure que se précise la menace d'un règlement de compte entre le front opposé à l'agresseur et l'axe Rome-Berlin. On constate que c'est au cours de deux derniers mois que le métal jaune européen a surtout afflué à New-York. Et cela continue. Il est arrivé pour \$26,533,000 d'or anglais et hollandais, ici, au début de la semaine. Ce métal a été déposé à la "Federal Reserve Bank" de New-York. Rien n'indique qu'il doit être employé dans des transactions ordinaires. Tout, au contraire, laisse prévoir que l'on n'y touchera pas, à moins qu'un conflit n'éclate.

La visite du roi aux E.-Unis fut un acte de paix

C'est ce qu'en dit le duc de Kent, le plus jeune frère de George VI

Exemple à imiter

Londres, 4. (P.C.) — Le duc de Kent a dit, ce soir, aux membres de la Société Américaine de Londres qui l'avaient invité à assister à un dîner qu'ils offraient en l'honneur de la fête de l'Indépendance des Etats-Unis, que la réception accordée au roi George VI et à la reine Elizabeth par la grande république américaine le rendait "fier d'être un Anglais". "L'enthousiasme déployé avec lequel la population des Etats-Unis a reçu le roi et la reine, a-t-il ajouté, a été une manifestation de véritable amitié. C'est ce que nous deux pays ont donné doit pouvoir encourager les autres Etats à travailler pour la paix en sachant qu'il est toujours possible à deux pays qui furent ennemis de vivre dans l'harmonie et dans la concorde". Il a ajouté que le président Roosevelt en invitant les souverains à se rendre dans son pays avait fait un grand geste de paix qui ne serait jamais oublié par tous ceux qui ne professent pas de dominer le monde par la force.

Londres et Paris n'ont pas encore amadoué la Russie

De nouvelles propositions anglo-françaises devront être adressées à Moscou

Déception

Paris, 4. (P.C.) — On rapporte, ici, ce soir, que le gouvernement français a préparé de nouvelles propositions qui seront soumises à Moscou dans l'espoir que ce dernier consentira à s'allier à Londres et à Paris contre l'agression des Etats totalitaires en Europe. Dans les milieux qui sont au mieux avec le Quai d'Orsay, on dit que ces dernières propositions seront adressées à M. Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, lequel les discutera avec les hommes d'Etat anglais avant de les adresser à Moscou. On indique, ici, que la note reçue, hier, de Moscou est loin d'être encourageante.

Le modernisme dans la poésie

Sir Charles Roberts dit que les travaux des poètes modernes sont de la véritable poésie

Halifax, 4. (P.C.) — Sir Charles G.-D. Roberts, auteur et poète, de Toronto, a dit, aujourd'hui, au congrès de l'Association des auteurs canadiens, que beaucoup de travaux des poètes modernes étaient de véritables poésies. Il a ajouté que, les poètes peuvent être difficilement blâmés pour la "note de futilité" évidente dans des travaux récents. Appuyant le docteur Roberts, le docteur Duncan Campbell Scott, d'Ottawa, a signalé que le déséquilibre actuel était de nature à beaucoup influencer les poètes et les écrivains. "Les choses sont très changées depuis le jour où le docteur Roberts et moi-même commençons à écrire", dit-il.

Pour la construction d'un barrage et d'une usine sur la rivière St-François

Sherbrooke, Québec, 4. (P.C.) — M. le maire Marcus Armitage et trois autres représentants de la ville sont partis, ce soir, pour Québec afin de discuter avec le premier ministre M. Duplessis et d'autres membres du gouvernement, la construction d'un barrage et d'une usine d'énergie électrique aux rapides Ulverton sur la rivière St-François. Cette déléation de Sherbrooke va demander au gouvernement de s'occuper du développement de ce projet. Le rôle de la ville de Sherbrooke consisterait en ce cas à supporter la Canada Paper Company dans ses efforts pour obtenir de l'énergie électrique à meilleur marché. Le coût des travaux serait de \$825,000.

Les nazis de Dantzig auraient commencé de creuser des tranchées en face de la Pologne

Varsovie, 4. (P.A.) — On rapporte, ce soir, dans la capitale polonaise, que des régiments de l'organisation naziste du travail de la ville libre de Dantzig ont commencé de creuser des tranchées et de construire des barrières le long de la frontière polonaise. Ces rumeurs qu'il a été impossible de faire confirmer disent que plusieurs champs qui n'avaient pas été moissonnés ont été ruinés par cette activité. Entretiens, le comte Edouard Raesynski, ambassadeur de la Pologne à Londres, a eu, ce soir, un long entretien avec le président Ignace Moscicki. Dans les milieux bien informés, on assure que les deux hommes ont étudié la question de savoir s'il est temps que Londres, Paris et Varsovie n'unissent pour adresser un dernier avertissement aux nazis de Dantzig. Quelques heures plutôt, le président Moscicki avait reçu le maréchal Edouard Smigly-Rydz, le premier ministre, le vice-président du conseil et le ministre aux Affaires étrangères. Ces cinq hommes ne se réunissent que dans des circonstances graves.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

L'Association des juristes de langue française à Québec

Le congrès annuel aura lieu à Québec le 21 août et à Montréal le 24 août

Le programme

L'Association des juristes de langue française, connue sous le nom de l'Association Henri Capitant pour la culture juridique française, tiendra, comme on sait, son prochain congrès annuel en Canada, les 21 et 22 août à Québec et les 24 et 25 août à Montréal. Voici ce qu'en dit le dernier numéro de la Revue du Droit, sous la plume de son directeur, Me Léon Belland : "On ne devrait pas être obligé de rappeler à des hommes de loi l'obligation qu'ils ont de participer en grand nombre à de pareils congrès. Celle de prendre part à ce Congrès de l'Association Henri Capitant pour la culture juridique française est d'autant plus rigoureuse, que l'Association du Barreau canadien tiendra à Québec son congrès annuel vers le même temps. Sachons démontrer d'une façon pratique que la province de Québec est régie par un droit français et prenons garde de donner aux juristes étrangers l'illusion que le droit de notre province est en train de s'effiligrimer définitivement."

Disant un mot du programme du congrès, la Revue ajoute: "Quatre sujets sont au programme. MM. les professeurs Rouast, Hamel et Amiaud, de Paris, présenteront des rapports généraux sur la nécessité d'une faute dans la responsabilité, la responsabilité du fait des choses et l'abus du droit constitutif d'une responsabilité. On a confié à Me Maximilien Caron, professeur de droit civil à l'Université de Montréal, le rapport général touchant la responsabilité dans les transports. MM. Rouast et Caron parleront à Québec et MM. Hamel et Amiaud à Québec et à Montréal."

Passant ensuite aux nombreuses activités de l'Association, la Revue continue: "L'Association Henri Capitant multiple ses activités. L'année dernière à Mons, Belgique, les 10 et 11 juin, elle a réuni les juristes français et belges. Cette année, à Lille, en juin, elle a organisé des Journées de droit civil, consacrées à l'étude du rôle de l'assurance des accidents (rapporteur général: M. Maurice Picard) et de la législation sur les successions (rapporteur général: M. Le Bail). Le 18 septembre enfin, à Liège, Belgique, les juristes français et belges se réuniront de nouveau pour approfondir les problèmes de nature à montrer l'influence exercée par le droit français dans les rapports de la France et de la Belgique, et aussi le statut battelier en France."

Ajoutons à cet article le fait que plusieurs autres juristes européens accompagneront MM. Rouast, Hamel et Amiaud lors de leur voyage en Canada au congrès du mois d'août.

Succession poursuivie par une domestique

Dame Blanche-Ida Saint-Aubin qui fut la domestique d'Abel Bergeron, cet ancien conducteur de tramway qui décéda le 17 mai dernier, laissant une fortune de \$250,000, a pris une saisie-conservatoire entre les mains de la Banque Canadienne Nationale.

Elle prétend que le défunt lui devait une somme de \$780 pour gages. Hier matin, devant la Cour de pratique, Me René Demers, représentant les héritiers a soutenu que cette saisie était irrégulière et nulle. Il a allégué que la succession était à amplement suffisante pour protéger les droits de l'ancienne domestique.

Me Bruno Nantel, au nom de celle-ci, a répondu qu'il n'avait pas d'autre recours.

Le juge Mackinnon a pris l'affaire en délibéré.

Demande accordée

L'hon. juge Gordon Mackinnon, siégeant en Cour de pratique, a accordé à M. Henri Deschamps la permission de poursuivre "in forma pauperis" l'industrielle, compagnie d'assurance-vie, pour une somme de \$250.

Deschamps alléguait qu'il avait pris dans cette compagnie une police connue sous le nom de "police du foyer" lui accordant une somme de \$250 si son épouse mourait avant qu'il atteint lui-même son 65ème anniversaire de naissance.

Son épouse, dit-il, est décédée, le 19 mars dernier, à l'Hôtel-Dieu avant qu'il ait atteint cet âge et la compagnie refuse de le payer.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'Homme

AVOCATS ET PROCUREURS

Almé Geoffrion, cr.
J.-Alex Prud'Homme, cr.
C. Antoine Geoffrion, LL.B.
Paul S. Major, B.A., LL.B.

112, rue Saint-Jacques

161, Harbord 7177 - MONTREAL

Adresse téléphonique: Geoffrion

Téléphone HARbord 0123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS

P.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
A. J. CAMPBELL, LL.B.

Edifice Banque Royale

360 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE 5011

Bernard Bissonnette, C.R.
Roch Pinard, B. L. M.
Châteauguay Perrault, LL.B.

BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT

AVOCATS

Immobilier, TRANSPORTATION, CHAMBRE 420

103 QUEST RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique le 4 juillet 1939

PRESIDENT: L'honorable juge Mackinnon

Le jugement suivants furent rendus:

D'Esposito contre L'Audair et Vite de Montréal Nord: Jugement rejettant inscription en droit avec dépens.

E. Archambault contre Canadian Exploration Ltd et autres et D. L. Ross, m. a. n. et L. Brochu: Jugement rejettant inscription en droit avec dépens.

R. Paquin contre Dame V. Yalo: Jugement accordant requête et ordonnant paiement par préférence.

S. G. Smith contre A. J. Hull: Jugement déclinant les faits pour le jury.

M. Sallany contre A. Durand: Jugement rejettant requête, avec dépens.

J. Patenaude contre Cité de Montréal: Jugement accordant motion pour détails suivant entente faite à suivre.

La Compagnie de Publication La Patrie (sise) contre Williams Sims: Jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Dame R. Ingracia et vir contre T. Martin et G. Martin: Jugement autorisant examen de l'opposant.

Liverman's contre R. Lloyd: Jugement accordant règlement.

Dame E. P. Baeyens contre J.-W.-A. Renaud: Jugement autorisant à citer en justice.

Dr L.-G. Hénu contre A. Laporte et A. Trudeau: Jugement nommant un autre gardien.

The Canada Trust Co contre E. P. O'Toole et al.: Jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

J. et T. Hakim contre Marshall et Morrison Ltd: Jugement accordant motion pour détails.

Dame Rachel Rogatch contre Paul Lafrance et autres: Jugement avec int. et dépens.

McColl Frontenac Co Ltd contre A. J. McDonald et A. Patrice et Co Ltd, vice-saisie: Jugement déclarant bon et valable l'arrêt en cette cause, etc.

Les Publications Radio (sise) contre Victorien Chénard: Jugement pour \$225 avec int. et dépens.

Gustave Parrot contre Dame Solange Laforge et Garage Central Inc., tiers-saisie: Jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable.

Joseph Albert Lefebvre contre Ovide Benoit et Laurent Dubois, tiers-saisie: Jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, etc.

J. Adrien Vanier contre Jean Hubert Dugas: Jugement donnant acte aux parties de la contentieux de la défendeur.

Dame Diana Bélanger contre Art. Stone Ltd: Jugement pour \$270 avec int. et dépens.

L'honorable Maurice Dupuis contre Club Sportif J.-E. Z. Z. Jugement déclarant compagnie intimée dissoute, etc.

Avila Normandin contre Naisire Ménard: Jugement pour \$100 avec int. et dépens.

J. et L. Lavie contre Louis J. Philippe Boisvert: Jugement condamnant le défendeur à l'abbé J.-E. Z. Z. Jugement à payer \$85, 933.00.

Emile Fortin contre Jos. Johnson: Jugement pour \$125 avec int. et dépens.

Echec de l'Etat de N.-York à Londres

Le Conseil Privé ne veut pas admettre sur des faits déjà décidés par les Cours de Québec

Londres, 4. (P.C.) — Le comité judiciaire du Conseil privé a rejeté aujourd'hui l'appel interjeté par l'Etat de New-York contre des décisions rendues par les tribunaux de la province de Québec refusant de lui faire remettre une somme de \$312,000 qu'il réclame des héritiers de John-M. Phillips, constructeur des égouts dans l'arrondissement de Queens entre 1917 et 1923, à New-York.

Les juges ont décidé qu'ils ne pouvaient entendre cet appel parce que les tribunaux de la province de Québec avaient déjà jugé contre l'Etat de New-York sur des questions de fait.

Le scandale de la construction des égouts de l'arrondissement de Queens causa toute une sensation dans la ville de New-York, il y a une dizaine d'années. Phillips fut accusé alors d'avoir conspiré pour obtenir ces contrats par des moyens frauduleux, mais il mourut avant de subir son procès. On apprit par la suite qu'il avait déposé 312 billets de \$1,000 à Montréal au nom de son fils Francis tué par la suite dans un accident d'avion.

Cette cause commença ici, il y a 5 ans, lorsque l'hon. juge Wilfrid Mercier entendit l'action instituée par l'Etat de New-York contre la Montreal Safe Deposit Company. L'Etat prétendait que Phillips avait caché dans une boîte dans les voûtes de cette compagnie \$312,000 des \$3,405,449 qu'il réclame. L'action fut contestée par la femme et les fils de Phillips, héritiers de ce dernier.

Le 23 novembre 1934, le juge Mercier renvoya l'action. Il décida que l'Etat n'avait pas prouvé que la boîte en question contenait le montant réclame; en fait, elle contenait beaucoup moins. Il décida aussi qu'aucun crime n'avait été prouvé et que le tribunal ne pouvait ordonner de remettre le contenu de la boîte à l'Etat.

L'Etat de New-York en appela de cette décision et ce pourvoi fut entendu au mois de juin, l'an dernier.

La Cour rendit sa décision, le 29 juin 1938. Par un jugement unanime lu par l'hon. juge Rives Hall, elle confirma la décision rendue en première instance.

Le juge Hall déclara qu'il n'y avait pas une preuve suffisante pour établir que Phillips avait conspiré avec des fonctionnaires du gouvernement et aussi que le montant de \$312,000 réclame était loin d'être juste et raisonnable.

C'est de ce jugement que l'Etat de New-York a interjeté appel devant le Conseil privé.

LA DROGUE TROPICALE APPELEE "MARIJUANA"

Deux mathurins noirs des Indes Anglaises, James Richardson, âgé de 33 ans et George Grant, âgé de 45 ans, étaient traduits devant le juge C. E. Guérin, hier, par la gendarmerie royale canadienne sous l'accusation d'avoir importé au pays des narcotiques. Les constables de Sa Majesté fouillèrent le paquebot des suspects, dimanche soir, et trouvèrent dans une cabine trois livres de la drogue appelée "marijuana". Les prisonniers enregistrèrent des aveux et le tribunal imposa la peine minimum soit 6 mois de prison, une amende de \$100, les frais ou à défaut une peine additionnelle de 30 jours.

La perception de la taxe d'eau

Trois-Rivières, 4. (Du correspondant du CANADA) — La Ville est déterminée à se montrer plus sévère pour la perception de la taxe d'eau. Elle a donné instruction à son personnel de se montrer de plus en plus vigilant de façon à ce que les retardataires acquittent leurs obligations-avec- plus de régularité.

De la manière de rendre compte de son administration

Il n'y a pas de formule spéciale pour le compte rendu volontaire mais il doit être compréhensible

La loi n'a restreint la reddition de compte extrajudiciaire à aucune forme particulière et celui qui rend compte de son administration, volontairement et hors de cour, peut le faire comme il l'entend pourvu, toutefois, que son compte contienne les renseignements nécessaires pour en permettre la vérification.

C'est pour avoir manqué à cette règle que M. Georges Paquette, notaire, devra refaire le compte rendu de son administration d'une propriété appartenant à M. Joseph Ethier, cultivateur de la paroisse de St-Ours, sur la Richelieu. (No 17204 C.S.M.)

Après cinq ans d'administration de cette propriété, située au numéro 7363 et suivants de la rue Drolet à Montréal, l'administrateur rendit ses comptes au propriétaire, réclamant une balance de \$424, déficit encouru par l'administration de la propriété. Le rapport fait par l'administrateur ne portait aucune signature, comportait des factures et des états de comptes non acquittés ni détaillés et, de plus, mentionnait l'achat de divers matériaux sans spécifier l'emploi de ces matériaux, sans pièces justificatives, etc.

Non satisfait de ce compte, le propriétaire intenta action pour réformation et redressement de la reddition de compte, demandant qu'à défaut le défendeur soit condamné à payer un reliquat de \$1,273.

L'administrateur, ami d'enfance du demandeur et qui devait éventuellement acquiescer lui-même l'immeuble administré, se défendit, en plaçant qu'il avait toujours tenu le demandeur au courant de l'administration, ajoutant que, vu l'entente amicale et particulière intervenue entre lui et le demandeur pour l'administration de l'immeuble, il avait administré "comme pour lui-même, sans prendre les mêmes précautions que s'il eût été tenu de rendre compte de ses déboursés et il a rendu compte en conséquence."

Le jugement toutefois rejette cette défense et maintient l'action, en disant que le compte doit être complet et intelligible, même s'il est vrai qu'il n'y a pas de formule rigide et particulière pour le compte rendu volontairement et extrajudiciairement.

"Considérant, de dire le jugement, qu'en droit, il est vrai que le rendant compte n'est pas assujéti à toutes les formalités prescrites par la loi, lorsqu'il s'agit d'une reddition de compte peu compliquée entre personnes illettrées ou lorsqu'il s'agit simplement, par exemple, de la séparation d'une récolte de foin entre un fermier locataire et le propriétaire; (Viens vs Pépin, 49 B.R. 282)

"Considérant que la jurisprudence a, d'autre part, consacré le principe que lorsqu'il s'agit d'un compte rendu volontairement et hors de cour, la loi ne prescrit aucun forme particulière pour ce genre de compte extrajudiciaire pourvu qu'il contienne les renseignements nécessaires pour pouvoir les critiquer d'une manière convenable; (Beaudry vs Prévost, 22 C.S. 32)

"Considérant que, dans l'espèce, le demandeur ne se plaint pas seulement du fait que le document produit par le défendeur n'est pas conforme aux termes de l'article 568 C.P., mais plutôt de son inexactitude, son manque de sincérité, de l'absence de pièces justificatives et d'exposés erronés, qui sont de nature à lui causer un préjudice considérable;

"Considérant que le rapport fait par le défendeur avant l'institution de l'action, comportant des chiffres allégués à la suite des autres, est incomplet et insuffisant pour permettre au demandeur de faire l'apurement de ces comptes et qu'il lui est nécessaire d'en exiger la réformation conformément à la loi; (69 C.S. 500) "

Le jugement conclut à la condamnation, surtout qu'en la présente cause la propriété administrée a été vendue au sheriff pour défaut du paiement des taxes.

Me L.-P. Larivière occupait pour le demandeur en cette affaire.

Maxwell B. Singer est enfin retrouvé

Cet ancien avocat de Montréal était un fugitif de la justice depuis 1936

Maxwell-B. Singer, ancien avocat au Barreau de Montréal et fugitif de la justice depuis 1936, alors qu'il était en liberté provisoire sous un cautionnement de \$5,000, a été retrouvé lundi soir dans un grand hôtel de Montréal et appréhendé par les hommes du grand comitabte pour le district de Montréal. Hier Singer passait devant le juge C. E. Guérin et le tribunal fixa au 11 juillet l'enquête judiciaire de l'inculpé. D'ici là le prisonnier sera gardé à vue pour trois jours, dans un but d'identification, à la police judiciaire provinciale.

L'accusation initiale logée contre Singer était un chef d'extorsion. Entre le 1er novembre 1931 et le 9 mars 1933, dans le but d'arracher de l'argent à MM. Warriss Cantin, Jean-N. Cantin, J. N. Harris, Harry Clark et Ferdinand Fleury, Singer aurait accusé ces derniers d'avoir conspiré pour frauder les détenteurs d'actions de la Transportation & Power Corporation Ltd d'une somme de \$2,500,000. Les prévenus avaient été libérés lors de l'enquête judiciaire. Singer aurait aussi accusé M. Fernand Fleury de parjure, mais Fleury fut aussi acquitté à l'enquête.

Les Windsor ont quitté Paris

Paris, 4. — Le duc et la duchesse de Windsor ont quitté la Capitale aujourd'hui en automobile pour un séjour au Cap d'Antibes sur la Riviera.

Mgr Chaumont loue l'oeuvre de la Fédération Nationale

Il présidait, samedi dernier, à l'assemblée annuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Nombreux rapports

"La femme doit comprendre que son véritable rôle est celui qu'elle exerce au foyer. La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste par son enseignement domestique qui se donne sous toutes les formes, prépare la femme à ses devoirs d'épouse et de mère. Mais il y a plus, la femme n'est grande qu'en tant qu'elle sait s'agaciller et qu'elle apprend à l'enfant à prier. Ici encore la Fédération mérite des félicitations, car elle a compris et elle prouve dans toute son action qu'elle sait mettre le spirituel au-dessus de tout."

C'est en ces termes que Mgr Conrad Chaumont, v.g., directeur diocésain de l'Action Catholique, président d'honneur à l'Assemblée générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, samedi soir dernier, louait le travail de cette organisation féminine.

Après quelques mots de bienvenue par Mme Edmond Brossard, la vice-présidente et la présentation de rapports par Mlle Jeanne Lapointe, la secrétaire-archiviste, et Mlle Maria Auclair, la trésorière générale, Mlle Georgette LeMoine, la secrétaire, donna le compte-rendu général de l'année.

Composition de la Fédération

La Fédération compte cinq associations professionnelles, dix sections ou fédérations paroissiales et sept comités. "De plus", souligna Mlle LeMoine, "il existe des oeuvres étrangères à la Fédération quant à leur fondation, mais qui dans un but d'entraide et de collaboration, ont bien voulu à des dates diverses durant les trente-deux années d'existence de la Fédération, s'unir à elle par un lien fédératif. Ce sont l'Hôtel Notretuelle Saint-Justine, l'Hôpital Notre-Dame, l'Assistance Maternelle, les Cercles de Femmes, les Ecoles Ménagères Provinciales, les Canadianes Cercles d'étude des Canadianes françaises, l'Ecole d'Education Familiale et Sociale et les cours Villa Maria et Bonsuccessors des Forestières indépendantes, qui ont été invitées à nous parler ce soir de leur action respective.

"Aux deux nouvelles venues, l'Ecole d'Education familiale et sociale et la Cour Bonsuccessors, la Fédération fait un bien cordial accueil.

La vie nationale

"Nous voulons tout d'abord mentionner la coopération qui se fait de plus en plus étroite entre nous et la Société Saint-Jean-Baptiste.

"Au grand dîner de la fête nationale qui réunissait à l'hôtel Windsor, le soir du 23 juin, 600 convives, la Fédération fut représentée par une centaine de ses membres.

"A l'occasion de l'exposition de l'artisanat si brillamment tenue à l'île Ste-Hélène par les soins de M. Léon Trépanier, plus d'une centaine d'entre nous se rendaient en groupe à l'exposition et prirent part à un charmant repas servi à la "Vieille Marmitte."

"Dans le domaine national encore, au soir de la manifestation à Jeanne Mancos, la Fédération déposait une couronne au pied du monument de la co-fondatrice de Montréal, puis se rendait dans les salons de l'Hôtel-Dieu entendre la belle conférence de Mlle Daveluy sur la "Société Notre-Dame de Montréal."

"La Ligue de Sécurité de Montréal ayant demandé la collaboration de notre société à la belle campagne qu'elle poursuit, Mme Thibaudeau représenta la Fédération aux diners tenus par la Ligue.

Oeuvres sociales

"C'est avec sympathie que nous avons secondé la "campagne nationale pour une saine lecture", entreprise par l'A.C.J.C. Nous avons obtenu de nos membres près de 200 signatures dites "promesses" en faveur de la bonne lecture. Mme Brossard fut l'une des conférencières à la grande manifestation qui eut lieu au Monument National en faveur de ce mouvement.

"Nous avons également fait parvenir au comité central de l'A.C.J.C. un grand nombre de requêtes qui doivent être envoyées à Rome afin de faire reconnaître les Saints Martyrs canadiens comme patrons secondaires du Canada.

"Mme Thibaudeau représentait la Fédération à une assemblée tenue sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste dans le but de faire disparaître les annonces des liqueurs alcooliques dans les programmes de la radio. Mme Brossard était également la déléguée de la Fédération, et prit la parole à la séance d'ouverture de la campagne de tempérance organisée par les Révérends Pères Franciscaïns.

"Le Conseil canadien du Bien-Etre social dont le siège est à Ottawa invita la Fédération à envoyer trois déléguées à son assemblée annuelle qui avait lieu en mai. Mme Eugène Angers, Mme Thibaudeau Rinfret et Mlle Henriette Bourque, toutes trois d'Ottawa, acceptèrent gracieusement de nous représenter.

"Le dixième conseil de l'Union internationale des Ligues Féminines Catholiques tenait cette année ses assises à Rome durant la semaine de Pâques. Mme et Mlle Thibaudeau assistèrent à ces séances d'étude au nom de la Fédération.

"Enfin, nous recevions ces jours derniers, par l'entremise de notre présidente, une bénédiction du Saint-Père. Puisse cette bénédiction faire porter à notre oeuvre ses meilleurs fruits."

Travail de placement

La révérende soeur Alice Godin présenta le rapport du secrétariat. Au cours de l'année, le bureau des aides-maternelles a répondu à 76 appels. Trente-sept employées de bureau ont fait des demandes d'emploi mais il n'y a eu que cinq demandes de la part des patrons dont trois ont été remplies. Chez les employés domestiques, 1,103 personnes ont sollicité le travail; on a reçu 1,040 demandes des maîtresses de maison et 239 personnes ont été placées. En tout, le nombre des demandes d'emploi a été de 1,287; les offres de la

Nouveaux échevins à Saint-Hyacinthe

Deux nouveaux échevins et trois anciens sont élus par acclamation

Saint-Hyacinthe, 3. (Du correspondant du Canada) — La mise en nomination des candidats aux charges municipales a eu lieu à 11 heures ce matin et s'est terminée par l'élection par acclamation de cinq conseillers municipaux, dont deux nouveaux.

Cinq des dix conseillers de Saint-Hyacinthe devaient cette année se présenter devant le peuple. Dans les quartiers Nos 1 et 2, les conseillers Eugène Girard et Joseph Larchevêque démissionnèrent. M. Albert Fontaine, dans le quartier No 1 et M. Alfred Gravelin, dans le quartier No 2, furent élus par acclamation. M. Fontaine est contremaître de l'expédition à la fabrique de coton Goodyear, et M. Gravelin, un représentant du conseil des Métiers et du Travail de St-Hyacinthe.

Dans les quartiers Nos 3, 4 et 5, les conseillers élus sont MM. Ernest-O. Picard, Napoléon Gobeil et Paul-L. Richer. Le nouveau conseil, comme l'ancien, est considéré comme favorable à l'administration du maire T. D. Bouchard.

Service de passeur projeté entre Nicolet et les Trois-Rivières

Trois-Rivières, 4. (Du correspondant du Canada) — La Régie provinciale des transports s'apprête à étudier la demande de M. Ernest Sauvageau d'établir entre Trois-Rivières et Nicolet un service de bateaux-passeurs.

La Ville s'oppose à cette demande et a délégué son conseiller juridique, l'hon. Wilfrid Gariépy, pour faire valoir ses vues. Elle prétend qu'elle bénéficie d'un droit exclusif, non seulement entre la ville et Ste-Angele, mais sur un territoire assez vaste de la rive nord et le territoire équivalent sur la rive sud.

NECROLOGIE

- BERTHAUME.** — A Montréal, le 1er juillet 1939, à l'âge de 45 ans, est décédé Marie-Emma Chevalier, épouse d'Emile Berthiaume. Funérailles ce matin à l'église St-Enfant-Jésus à 8 heures.
- BRULAY.** — A Montréal, le 2 juillet 1939, à l'âge de 55 ans, 2 mois et 24 jours, est décédé Raoul Brulay. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame à 8 h 30.
- BROPHY.** — A Montréal, le 2 juillet 1939, à l'âge de 69 ans, est décédé William-P. Brophy, époux de Hortense Brophy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 courant à l'église des saints Anges.
- CERROUX.** — A Montréal, le 2 juillet 1939, à l'âge de 54 ans, est décédé Pierre-Ernest Cerroux, époux de Mildred Banister. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame, à 8 heures.
- DAGLIE.** — A Montréal, le 4 juillet 1939, à l'âge de 22 ans, est décédée Pierrette Daigle, fille unique de Pierre Daigle et Irène Jobin. Avis des funérailles plus tard.
- DEMERS.** — A l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, le 4 juillet, à l'âge de 69 ans, est décédé Eugène Demers, maître-boucheur, époux de feu Emma Vézina. Avis des funérailles demain.
- DUCROCHER.** — A Cartierville, le 4 juillet 1939 à l'âge de 41 ans, est décédé Yvonne Chaloux, épouse de Jérôme Duchrocher. Funérailles jeudi le 6 courant.
- FARREN.** — A St-Fiacre, P.Q. le 2 juillet 1939, à l'âge de 51 ans, 11 mois, est décédée Corinne Gauthier, épouse de feu Elie Farmer. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant.
- LALONDE.** — A East Malartic, le 2 juillet, à l'âge de 22 ans, 6 mois, est décédée accidentellement Willem-Claude, fils de M. et Mme J.-A. Lalonde (née Vinet). Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 courant.
- LAROSE.** — A Montréal, le 2 juillet 1939, à l'âge de 57 ans, 2 mois et 24 jours, est décédée Yvonne Larose, née Rosalinde Trudel. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception, à 8 h.
- LAVOIE.** — A Montréal, le 2 juillet 1939, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Napoléon Lavoie, née Blanche Paquette. Funérailles ce matin à l'église St-Martin à 19 heures.
- LEBIANC.** — A Pointe du Lac, accidentellement, le 2 juillet 1939, à l'âge de 32 ans, est décédé Maurice Leblanc, fils de feu André Leblanc, épouse de Emma Thibodeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant à l'église St-Jean de la Croix, à 8 h. 20.

Assemblée politique

Une assemblée politique est convoquée pour le 9 juillet, dimanche soir prochain, à Saint-Hyacinthe. Ce sera l'ouverture de la campagne électorale par le parti national-conservateur dans le district de St-Hyacinthe. M. Sam Gobeil, ex-ministre dans le dernier cabinet conservateur et organisateur conjoint du parti, sera le principal orateur.

L'heure de cette assemblée a été fixée à huit heures du soir et commencera à l'heure exacte.

"Propos pour la saison d'été"

M. Lucien Parizeau, journaliste, inaugurerà à 7 h. 45, ce soir, cette nouvelle tribune de Radio-Canada. Causerie à bâtons rompus sur divers sujets: littérature, mouvement artistique, sciences, vie sociale, curiosités, bref de tout. Causerie d'après-dîner, les soirs d'été, quoi!

"Je suis voyageur de commerce!"



BIEN que je sois souvent absent, mon train de maison est le même et il faut de l'argent pour payer chaque mois le loyer, les fournisseurs et le reste.

Nous ne savions trop comment nous en tirer, ma femme et moi. Mais tout va bien depuis que mon banquier m'a conseillé le **compte solidaire**, sur lequel l'un des deux peut tirer, en l'absence de l'autre.

Quand je suis en voyage, ma femme peut ainsi tout payer immédiatement en faisant un chèque à notre **compte solidaire**. Quant à ma compagnie, elle dépose elle-même mon salaire à la banque.

Les chèques constituent nos reçus et les souches de notre carnet de chèques nous servent de comptabilité.

La succursale de votre localité se fera un plaisir, si vous le désirez, de vous ouvrir un compte de ce genre avec votre épouse.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Allez-vous en VILÉGIATURE?

Vous pouvez vous faire adresser le "Canada" n'importe où!

Si vous y êtes abonné, demandez à faire changer votre adresse; si vous ne l'êtes pas, prenez un abonnement.

Tenez-vous au courant des dernières nouvelles et continuez à lire le "Canada"

Une semaine . . . 15c
Deux semaines . . 25c
Un mois 50c

LA TEMPERATURE

Toronto, 4. (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson 59, 80; Alkali 54, 67; Simpson 48, 60; Fort Smith 10, 53; Prince Rupert 46; Victoria 53; Vancouver 51, 67; Kamloops 57; Prince George 37, 64; Jasper 47, 64; Edmonton 42, 71; Calgary 47, 20; Lethbridge 47, 74; Medicine Hat 51, 79; Swift Current 45, 74; Battleford 50, 72; Regina 46, 83; Saskatoon 56, 78; Moose Jaw 61, 81; Regina 57, 80; Brandon 52; Winnipeg 58, 85; Kenora 60, 79; Port Arthur 54, 69; Moonstone 57, 65; Hantley 46, 83; Parry Sound 55, 81; London 58, 86; Toronto 61, 87; Kingston 56, 82; Ottawa 54, 86 MONTREAL 64; Québec 63, 83; Saginaw 55, 72; Halifax 58, 75; Charlottetown 52, 71; Chicago 71, 89; St-Paul 65, 92.

Pronostics

Vallée du bas Saint-Laurent: plutôt beau et chaud; oranges dans les régions de l'ouest.

Nord-ouest du Québec: plutôt beau et chaud; averses probables dans les régions de l'ouest.

Région du bas Saint-Jean: plutôt beau et chaud.

Régions de Montréal et d'Ottawa: plutôt beau et chaud; oranges probables.

Le CANADA MONTREAL

Ci-inclus pour abonnement durant

Nom

Adresse

CHRONIQUE

Un traitement de beauté scientifique

COMME la plupart des grandes méthodes de soins de la peau, la Carborisation ou pulvérisation carbo-gazeuse sous pression, est d'origine médicale. Elle a été utilisée tout d'abord dans les hôpitaux ; et c'est même dans le service d'un des maîtres de la chirurgie française que le premier Atomos a été mis au point et construit par L.-H. Vautier, ingénieur-constructeur.

Les résultats que cette méthode a permis d'obtenir pour la réparation des tissus cutanés et la cicatrisation plus rapide des tissus, a éveillé l'attention des dermatologues ; ils se sont vite rendu compte de l'intérêt qu'elle pouvait offrir pour les soins de beauté et, en particulier, pour le nettoyage profond et le rajeunissement de la peau.

A l'heure actuelle, on trouve l'Atomos dans les cabines des meilleurs Instituts de Beauté et l'on peut dire sans exagération que la carborisation remplacera bientôt tout autre procédé de pulvérisation sous pression.

En quoi diffère-t-elle de la douche filiforme ou de la pulvérisation habituelle à l'air comprimé ? En quoi l'usage du gaz carbonique vient-il modifier la situation ?

Précisément, il la modifie du tout au tout. Tandis que l'air comprimé n'a pas d'autre effet qu'un effet mécanique, la projection du liquide contenu dans le pulvérisateur, le gaz carbonique (Anhydride carbonique, plus exactement), a un effet chimique des plus importants.

Il est prouvé, par de nombreuses expériences, que ce gaz constitue par lui-même un remède actif dans de nombreux cas de maladies de la peau ou des vaisseaux ; mélangé intimement à des produits de beauté bien choisis, il devient un puissant moyen de réfection des cellules de la peau.

La pulvérisation est obtenue, en effet, par l'arrivée continue du gaz carbonique sous pression dans le flacon mélangeur ; le réglage très précis de l'appareil permet de varier à l'infini non seulement la force de projection des liquides, mais aussi les proportions du mélange : soit carborisation peu gazeuse et très liquide, ou peu liquide et très gazeuse, ou encore purement gazeuse selon les natures de peau et les cas à traiter...

Avez-vous la peau sèche, irritée, prédisposée à la couperose ? L'Atomos sera réglé pour vous sous pression modérée, sans aucun choc, sur votre épiderme fragile que l'on pourra cependant nettoyer à fond avec un liquide carbo-gazeux adoucissant voire même une huile, un lait, une crème fluide ; (en effet, grâce à un dispositif spécial, l'appareil carborisant parvient à pulvériser des solutions assez épaisses).

Si votre peau est plutôt grasse, sujette aux points noirs, à la séborrhée, la douche carbo-gazeuse sera pour vous un moyen énergique de nettoyage et de purification de la peau. Le calibre du jet est facile à changer ; on fait arriver le liquide sous forte pression de manière à le faire pénétrer à fond dans les follicules pileux ou sébacés.

On oint le flacon mélangeur de produits astringents ou même désinfectants (à base de soufre, de goudron) s'il y a lieu. Ajoutons encore que l'on peut réaliser des douches carbo-gazeuses qui équivalent, par la seule force de la pression, à un vrai massage manuel, basé sur une expérience médicale de plus de dix années, c'est dire combien sont vastes les ressources de cette méthode nouvelle appelée, croyons-nous, à un grand avenir.

Ed. BOUTTIER. ("Le Figaro")

LE BRIDGE-CONTRAT

Savoir compter

Le Déclarant d'un contrat à sans-atout doit compter ses levées gagnantes aussitôt que les cartes du Mort ont été exposées. Il pourra alors établir le nombre de levées qui lui manquent pour compléter le contrat demandé et procéder à l'affranchissement des levées nécessaires tout en employant la meilleure sécurité. Il devra tenir compte du temps qu'il lui est accordé ainsi que des arrêts qu'il détient à la couleur attaquée.

Donneur : Sud. Aucun vulnérable. DV R54 A 1058 6542. R 1043 N D10973 V8 O E R54 V 10973 S R5. Les déclarations : Sud Ouest Nord Est 1 passe 2 passe 3 SA passe 4 SA tous passent.

L'encheire. Sud détient une main bien balancée et un compte de tout près de quatre levées d'honneurs. Un sans-atout serait justifié, mais nombre d'équipes s'entendent sur une plus grande force intermédiaire pour la déclaration initiale d'un sans-atout. Le contrat final, cependant, serait le même dans les deux cas.

Mondanités

L'hon. M. Philippe Roy, ex-ministre plénipotentiaire du Canada en France, et Mme Roy, de Montréal, ont été les hôtes de Son Excellence le ministre de France au Canada, et de la comtesse de Dampierre, à la légation française à Ottawa.

Le docteur et Mme C.-O. Peters sont partis, la semaine dernière pour Terre-Neuve et le Labrador. Ils reviendront à Montréal à la fin du mois.

Le docteur et Mme C.-P. Martin et leur famille se sont embarqués récemment pour un voyage de six semaines, en Irlande.

M. Antonio Perrault passe la semaine à Québec, où il préside aux examens du Barreau.

L'hon. M. Pierre-F. Casgrain, de Montréal, a fait un court séjour à Pointe-au-Pic, en fin de semaine. M. Casgrain et ses enfants passent l'été à Sainte-Irène, les hôtes de lady Forget.

Le Dr A.-N. Dupuis, directeur de l'Union des raquetteurs de Sherbrooke, est de passage à Montréal.

Le Dr Charles-Ulysse Letourneur, de Notre-Dame de Grâce, s'est embarqué pour Terre-Neuve où il séjournera quelques mois.

Mlle Marguerite Lauzon est de retour des Laurentides, ayant passé une quinzaine chez sa tante Mme Charles Laquerre de Morin-Heights.

Mlle Marie Ledoux partira demain en avion pour Boston et Old Orchard Beach où elle passera une quinzaine.

M. et Mme Paul Devlin et Mlle Ernestine Archambault sont revenues de Québec en automobile après une courte visite à la mère de M. Devlin, Mme C.-R. Devlin.

M. et Mme Lucien Saucier, de Granby, sont actuellement à Old Orchard.

Mlle Georgette Paquin, de Ville La-Salle, s'est embarquée, vendredi, à bord de l'Ascenia, pour un voyage de deux mois en Europe. Elle visitera la France, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne.

Mlle Annette Desmarais est partie samedi en avion, pour New-York, où elle passera une quinzaine de jours.

Mlle Helmina Larivée, ses nièces Thérèse et Louise Laporte, M. Jean-Jacques Laporte, Mme J.-A. Beaulieu et sa fille, Yvette, étaient à Valois, dimanche, les invités de M. et Mme E. Vanier.

Miles Yolande Lefebvre, Andrée Lefebvre et Millicent Webber, d'Outremont, sont les invitées de Miles Pierrette et Carmen Desrochers, à leur villa d'été à Saint-Canut.

M. et Mme Fernand Beaudry et Mlle Simone Parenteau sont de retour du lac Mégantic où ils ont passé la fin de la semaine.

Nous rappelons aux jeunes filles, qu'il y aura une retraite spéciale à Béthanie, 80, rue Laurier (Hollard 8026), du 8 au 9 juillet. Elle commencera samedi à 8 h. 2 h. p.m. pour se terminer dimanche soir à 8 h. 30. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Raphaël, o.f.m. Il y aura une retraite pour jeunes filles, du 10 au 14 juillet. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Saint Georges, o.m.i. Il y aura une autre retraite spéciale du 15 au 16 juillet, du samedi à 2 h. à dimanche soir à 8 h. 30. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Paquin, o.f.m. Il y aura une retraite pour dames du 17 au 21 juillet. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Salvator, o.f.m. Les personnes, qui désirent prendre part à ces retraites, sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

Contrat du Conseil qui ne serait pas valide

Trois-Rivières, 4 (Du correspondant du Canada) — Le directeur des finances, M. J.-H. René de Cotret, a rapporté au conseil qu'avant de songer à faire l'acquisition d'un terrain de la Goulin Lumber au prix de \$10,550, il devrait se conformer à l'article 112 de la charte qui l'oblige de faire voter un règlement d'emprunt ou d'imposer une taxe spéciale. Le contrat approuvé la semaine dernière par la majorité du conseil, est donc nul et non avenue.

Le résultat des examens à l'Institut Sténographique

Les examens annuels ont eu lieu vendredi dernier à l'Institut sténographique de France. M. J. Beaudry, M. Gendreau et S. Gendreau ont obtenu un diplôme et une médaille. Elles furent félicitées par la Commission d'examen.

M. Ernest Gohier directeur de la voirie provinciale

Le premier ministre annonce plusieurs nominations. — A Montréal, aujourd'hui

L'emprunt provincial

Québec, 3. — L'hon. Maurice Duplessis a annoncé plusieurs nominations importantes hier matin dans sa conférence hebdomadaire avec les journalistes. Il venait de signer les 266 arrêtés ministériels de la dernière séance du cabinet.

"L'hon. Carignan, ministre de la voirie, dit le premier ministre, continue la réorganisation de son département. M. Latour a été nommé récemment assistant sous-ministre. Nous avons nommé M. Ernest Goyer, ingénieur civil de Montréal, directeur général de la voirie."

Me Hervé Roch, avocat de Montréal, a été nommé temporairement directeur du bureau de censures des vues animées à la place de M. Laramee, nommé juge de la Cour des jeunes délinquants. L'hon. M. Duplessis dit que cette nomination est temporaire parce qu'il faut réorganiser complètement le bureau, tant au point de vue du personnel, que de la perception qui a été modifiée par une loi de la dernière session.

M. Bruno Piché assistant-comptable au greffe de la paix, à Montréal, a été nommé provisoirement comptable en chef et M. René Hardy, commis-comptable devient assistant-comptable.

Le nouvel évêque anglican de Montréal, le Très Révérend Carlisle a exprimé le désir de ne plus faire partie du bureau des commissaires des écoles protestantes de Montréal. A sa suggestion et à celle d'un autre membre du bureau, le révérend Malcolm Campbell, le révérend R.-K. Naylor, professeur au collège diocésain théologique a été nommé pour le remplacer.

M. C.-C. Logan, de Montréal, a été nommé membre du bureau central des examinateurs protestants.

L'hon. M. Duplessis a également annoncé que plusieurs octrois avaient été votés aux écoles élémentaires et que la somme de \$30,000 attribuée à la radiodiffusion provinciale avait été remise au ministre du Commerce, l'hon. M. Bilodeau, qui en a la direction.

Le premier-ministre a annoncé que le Dr J.-E. Beaudin, de Napierville, avait été nommé coroner pour le district d'Iberville, le Dr Maxime Comte, de La Tuque, pour la partie du comté de Champlain dans le district de Québec.

"Dans Drummondville", dit M. Duplessis, "il y avait deux registrateurs, M. C.-Howard Millard et M. A. Laferté. Nous avons nommé M. Alexandre Mercure, de Drummondville, pour remplacer M. Millard, qui est décédé."

M. le notaire Lionel Desmarais, de Saint-Jean, a été nommé registrateur du district de Saint-Jean, pour succéder à feu M. J.-E. Lussier; M. Horace Limoge, de Saint-Jérôme, a été nommé shérif de Terrebonne, en remplacement de M. Simard, décédé.

Le premier-ministre a annoncé que plusieurs juges de paix avaient été nommés et que le gouvernement avait acquis pour fins de colonisation des terrains dans les comtés de Mégantic, Beauce, Montmagny, Shefford, Bonaventure, Arthabaska, Abitibi, Argen-teuil.

L'hon. M. Duplessis a annoncé que l'ambrogio municipal de la paroisse et du village de Saint-Boniface avait été réglé par arrêté ministériel. L'élection du maire et de trois conseillers de la paroisse avait été contestée à cause de l'irrégularité du rôle. M. Honoré Gélinas a été nommé maire, MM. Eugène Lamy, E. Gélinas et B. Gélinas ont été nommés échevins.

M. Ernest Boucher a été nommé maire du village de Saint-Boniface où l'élection était contestée également à cause d'irrégularités dans le rôle.

Pour le village Ste-Clothilde d'Upton, des élections ont été ordonnées pour le 12 juillet.

Interrogé sur la rumeur qui veut que le gouvernement ait contracté un emprunt aux Etats-Unis et sur la relation que les journaux ont faite entre cet emprunt et le règlement des difficultés financières de la Ville de Montréal, l'hon. M. Duplessis a répondu qu'il n'avait rien à dire. Il se rendra probablement à Montréal, demain.

Les obsèques du notaire Longpré à Sainte-Rose

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Auclair, son cousin

Sainte-Rose, 4. — Les funérailles du notaire P.-A. Longpré, ancien maire de Sainte-Rose et ancien registrateur du comté de Laval pendant 34 ans, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis. Toutes les classes de la société y étaient représentées. La levée du corps fut faite à la demeure du défunt par M. l'abbé Elie Auclair, son cousin. Les enfants de l'Académie Ste-Rose formaient le défilé suivi par un grand nombre de membres du clergé.

Le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Longpré, curé de Wallhala, Dakota-Nord, assisté de MM. les abbés Ubald Paquin et Paul Pepin.

Des messes basses ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Philippe Chartrand, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, et Henri Gates, du collège de l'Assomption.

Les porteurs étaient : le notaire J.-A. Guy, maire de Saint-Martin; M. Jos. Ouimet, maire de Sainte-Rose; Me Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes; le notaire J. W. Lévesque.

Le deuil était conduit par son frère, M. Pierre-Paul-H. Longpré; son beau-frère, M. J.-B. Bernatchez; ses neveux, MM. D.-J. Gabriel Lambert, Dr Daniel Longpré, Fernand, Gaston, Jules-Camille Longpré, J.-H. Bérouin, Edouard et Jean Chauvin, Claude Grignon, Henri Grignon.

Dans le sanctuaire on remarquait MM. les abbés Samuel Gascon, ancien curé, E. Choquet, J. Cloutier, curé de Terrebonne, H. Longpré, curé de Saint-Amand, Elie Auclair, curé de Saint-Polycarpe, Alphonse Thériault, curé de Saint-Bernard, Ovide Naul, vicar de Saint-Bernard, Pierre Gauthier, supérieur du collège de l'Assomption, S. Pelletier, procureur du collège de l'Assomption, G. Chartrand, Joseph Pigeon, curé de Saint-Canut, Cléophas Pigeon, curé de Saint-Hippolyte, Hubert Julien, J.-B. Beaulieu, R. F. Armand, F.G.R., le R. F. Léonard, le R. F. Mondat, prieur des Frères de Saint-Jean, deux MM. les abbés C.-H. Marcell, R. Vaillancourt, Jules Colozza, vicar de Sainte-Rose.

Dans le cortège on remarquait MM. Jules-Edouard Prévost, Athanase David, J.-M. Savignac, Jos. Jean, Liguori Lacombe, Camille Charbonneau, maire de la paroisse de Sainte-Rose, Albert Lacroix, maire de Sainte-Rose ouest, Alphonse Grignon, préfet du comté de Laval et maire de Sainte-Dorothée, Avila Bisson, maire de Saint-Vincent de Paul, L. Beaudoin, maire de Plage-Laval, Joseph Bigras, maire de Laval-sur-le-Lac, Arthur Pepin, secrétaire de la municipalité de Sainte-Rose, le notaire J.-A. Guy, maire de Saint-Martin, Joseph Ouimet, maire de la ville de Sainte-Rose, le notaire J.-L. Lévesque, Wilfrid Lorain, ancien maire de Bord-du-Plouffe, Armand Verdon, échevin de Sainte-Rose, Adolphe Dagenais, échevin, W. Cloutier, échevin Paul Jetté, échevin, Roma Poirier, échevin; Arthur Ecrément, F. Clavette, J.-B. Latour, J.-A. Couture, Hector Provost, Emm. Auclair, Alban Auclair, Napoléon Lachaine, T. Rouleau, I. Bastien, J.-A. David, Raoul Bastien, Damien Longpré, Jules Bélisle, L. Beaudoin, J.-P. Bélair, Gustave Bélair, Paul Bélair, Victor Carmel, F. Charbonneau, W. Alarie, S. Dagenais, E. Chartrand, Arthur Alarie, E. Monette, Léonidas Desjardins, Daniel Kocherberger, Théo. Lévesque, Ed. Joly Doris Archambault, Dr J.-Adolphe Lamarche, J.-L. Bigras, Zolique Aubé, Jos. Robillard, Léonidas Gravel, H.-L.-A. Archambault, secrétaire du Port de Montréal, Gan. Archambault, J. Giroux, O. Joly, J.-P. Lemay, P.-A. Pinard, Joseph Filion, ancien député docteur Edmond Larivière, Me Auguste Dufresne, Ernest Larivière, O. Cardinal, Albert Joly, L.-P. Beaulieu, F. Lussier, Jos. Paré, Rodrigue Langlois, J.-J.-L. Richard, Armand Larivière, Me J.-A.-C. Couture, Dr J.-G. Lambert, Dr Daniel Longpré, André St-Etienne, docteur Pagé, maire de St-Etienne, docteur J. Gervais, maire de Laval-des-Rapides, Arthur Pépin, Doris Pépin, Gérard Charbonneau, Edouard et Gérard Lanther, Me Yves Lévesque, Philippe Lajoie, Me Yves Sheffer, Hénault, Rodrigue Poirier, Albert Archambault, Emile Labelle, J.-E. David, Me Robert Poisson, H.-J. Bergeron, W. Ouimet, A. Prévost, S. Dagenais, Ed. Chartrand, Edouard Chauvin, Gustave et Jean Chauvin C.-H. Gagnon, A. Cadieux, R. Ouimet, E. Marin, Charles Ouimet, chef de police de Ste-Rose, docteur E.-G. Dagenais, docteur J.-W. Jarry, F.-D. Gagnon, N. Hote, Louis Vanier, A. Lemay, F. Ethier, Napoléon Laga-

MOTS CROISES

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 in rows and columns.

HORIZONTELEMENT: 1-Contraire à l'usage, aux régies. 2-Faire tort, faire obstacle. 3-Fruit d'une plante d'Arabie. 4-Qui a lieu par éruption. 5-Métal précieux. 6-Lieu de délices. 7-Lui, elle. 8-Astronome athénien. 9-Arrivée de la Chine. 10-Élève d'Inachos. 11-Qui a lieu par éruption. 12-Métal précieux. 13-Lieu de délices. 14-Lui, elle. 15-Astronome athénien. 16-Arrivée de la Chine. 17-Élève d'Inachos. 18-Causé la mort. 19-Vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor. 20-Terminaison de verbe. 21-Et le reste. 22-Unité de mesure pour les surfaces agraires. 23-Centre de légumineuses. 24-Adjectif numéral. 25-Règle double. 26-Verbe. 27-Degré d'activité de puissance. 28-Qui n'est pas vécu. 29-Bison d'Europe. 30-Verbe. 31-Inflammation d'un sinus. 32-Conjonction. 33-En les. 34-Avec lenteur. 35-Secours, assistance. 36-Ancienne monnaie d'argent. 37-Etoffe de soie fort mince et tissée comme la toile. 38-Saison. 39-Lac d'Afrique. 40-Adjectif possessif.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Solved crossword puzzle grid with words: TACITE, OST, APRE, TENIR, BRINDE, DI, LE, ARIDITE, ES, ANONE, ERAID, RE, TINRI, RU, LIER, ETHOS, ERER, E, SERU, MARE.

L'eau potable aux Trois-Rivières

On remet l'étude du contrat soumis à la ville par l'International Water Supply

Trois-Rivières, 3. (Du correspondant du Canada). — Le conseil de ville a remis à lundi prochain l'étude du contrat soumis par l'International Water Supply pour l'approvisionnement de l'eau au moyen de puits Layne.

L'échevin Guay a demandé que le projet soit soumis au peuple. M. Bonnard déclara que le conseil devait prendre ses responsabilités. "Si nous avons, dans l'avenir, à faire des dépenses, affirma-t-il, nous pourrions soumettre un règlement au peuple."

M. Ryan déclara qu'il n'y avait rien à soumettre au peuple. "D'ici l'automne, déclara-t-il, nous aurons à dépenser \$80,000 pour réparer l'usine de filtration et d'ici quelques années, pour augmenter le débit de l'aqueduc, nous aurons peut-être à déboursier \$300,000." Il rappela que la ville a toujours eu satisfaction avec les systèmes d'approvisionnement d'eau tirée de la terre.

Son Honneur le maire demanda de remettre à lundi prochain l'étude du projet. Il ajouta qu'il voulait étudier plus longuement le contrat et demander l'opinion des propriétaires. Il précisa les points principaux du contrat que la compagnie prend tous les risques de l'installation à ses frais et qu'elle s'engage à fournir une eau excellente.

Trois mois de prison pour vol de bois

Trois-Rivières, 3 (Du correspondant du Canada) — Le magistrat Alfred Marchand a condamné Adélaïde et Edmond Lefebvre, de Saint-Justin, à trois mois d'emprisonnement pour vol de bois chez le notaire Langlois de cette paroisse.

Ordonné à Victoriaville

Victoriaville, 2. (Du correspondant du Canada). — Le révérend Père Robert Charland, o.m.i., a célébré, ici, le dimanche 25 juin, sa première messe, assisté du rév. Père Ubald Boisvert et des RR. PP. Traham et Sylvain comme diacre et sous-diacre. Le nouveau prêtre avait été ordonné à Ottawa, au monastère des révérends Pères Oblats.

Le Père Charland est le fils de M. et Mme J.-D. Charland, boulanger.

Feuilleton du "Canada"

TROIS MORTS DANS UN FAUTEUIL

par Lucien PRIOLY

Pour ridicule et gênante qu'elle fût, la scène, pourtant, ne troubla pas le flegme du jeune chef des informations du Grand Journal. D'une voix paisible, il ramena les deux antagonistes à une plus saine compréhension de leurs devoirs réciproques. — Mon cher Fontanes, dit-il, à son collaborateur, il me semble que vous oubliez qu'il faut envoyer un papier de deux cents lignes au moins au Journal avant 14 heures 30. Faites-moi donc l'amitié de passer dans un bureau et de le rédiger, car je tiens à la voir.

L'IDEE DU JUGE PHILIPPE

M. le juge d'instruction Philippe était un magistrat de l'ancienne école.

Poussant à l'extrême limite la probité professionnelle, il considérait son métier comme un sacerdoce et se tenait à l'écart de tout ce qui n'était pas "du Palais", comme il disait lui-même.

Au physique, c'était un petit homme sec, au visage fin et encadré de favoris blancs. Perpétuellement vêtu d'une redingote strictement boutonnée et coiffé d'un chapeau haut de forme, il portait encore des chaussures à boutons, comme dans sa jeunesse.

Tous ceux qui se trouvaient en rapports avec lui considéraient ce magistrat des temps, hélas ! révolus, comme un homme de grande culture, d'une courtoisie rare et d'une implacable fermeté.

Dès son arrivée, le magistrat avait aperçu le Marec qu'il connaissait depuis les débuts dans la presse du jeune journaliste et n'avait pu, en le voyant, réprimer un mouvement de mécontentement.

C'était chez le juge Philippe une règle absolue que de ne point admettre les reporters sur les lieux où l'enquête et la présence du chef des informations du Grand Journal dans les locaux de l'agence lui était fort désagréable.

une belle affaire pour le Grand Journal, mon cher monsieur Le Marec. — Bien belle, en effet, monsieur le juge, mais terriblement difficile.

— Vraiment ? Nous allons, si vous le voulez bien, voir cela tout de suite.

"Mais auparavant, permettez-moi de vous présenter à ces messieurs de la délégation".

Après que Le Marec eut serré la main au substitut Guillon et au docteur Pierre et salué de la tête le greffier et les policiers, le magistrat demanda au commissaire de police qu'il attendait, visiblement inquiet, le moment de s'expliquer :

— Voulez-vous, monsieur le commissaire, me rendre compte brièvement des résultats de l'enquête effectuée par vous et des observations que, à votre avis, méritent d'être particulièrement notées ?

— D'une voix mal assurée, car il s'attendait à être sermonné d'importance pour le vol du document, l'officier de police judiciaire relata comment il avait été appelé rue du Quatorze-Juillet et comment il avait découvert dans son bureau hermétiquement fermé le cadavre de Fritz Kohler.

Il s'attendait à voir déferler sur elle en bourrasque les reproches du juge d'instruction.

Mais ce dernier, à sa grande surprise, ne sembla pas attacher d'importance au vol du document.

— Fort aimablement, il demanda simplement au policier s'il avait enquêté sur l'assassinat de Mathias Artapan, le prédecesseur de la victime, et, sur sa réponse négative, il se contenta d'observer :

— C'est à mon avis fort regrettable, car vous n'avez pas manqué de remarquer l'analogie troublante qui existe entre l'assassinat de Mathias Artapan par le garçon de bureau de l'Agence Internationale de Trafic, un certain Pierre Tartani, guillotiné peu de temps ce matin, et la mort de Fritz Kohler.

— Et, après un instant de réflexion, il ajouta :

— Avez-vous songé à faire contrôler l'identité des employés de l'agence ? — Parfaitement, monsieur le juge, l'utilité d'un tel contrôle ne pouvait, vous pensez bien, m'échapper, répondit le commissaire, heureux de pouvoir se faire valoir.

Mon secrétaire, en effet, n'est pas encore revenu.

— Avez-vous pris des renseignements sur l'activité de l'Agence Internationale de Trafic ?

— Non, monsieur le juge. Je n'ai pas encore pu le faire. Mais l'importance, croyez-le bien, d'une telle enquête ne...

— Je veux en être persuadé, mon ami, interrompit-il maintenant le juge d'instruction qui, maintenant, était édifié sur les capacités de son auxiliaire.

Depuis le début de l'entretien entre les deux hommes, Le Marec n'avait pas ouvert la bouche.

Mais les questions précises du magistrat instructeur lui avaient permis de se rendre compte que celui-ci avait déjà son opinion faite sur l'affaire.

bande internationale de trafiquants de stupéfiants Héloppapoulos-Mahoud-Bey-voon Schomburg se trouvaient actuellement à Paris et qu'il était possible de les arrêter.

"Or, ce délateur se trouve être Fritz Kohler."

— Vraiment ? — Oui, Fritz Kohler, mort ce matin... assassiné...

Pourquoi son récit le jeune journaliste expliqua au magistrat :

— Des qu'il fut en possession des renseignements donnés par son informateur bénévole, le commissaire Bonnard partit en expédition avec ses collaborateurs.

"Mais les oiseaux s'étaient envolés à l'heure où il se présentait pour les arrêter."

Un mystérieux téléphoniste, en effet, les avait, entre 21 h. 15 et 21 h. 30, prévenus de l'opération dirigée contre eux.

— En leur faisant connaître le nom de celui qui les avait trahis à la police ?

— Je l'ignore, monsieur le juge, et le commissaire Bonnard l'ignore aussi.

— A-t-on essayé d'établir l'identité du téléphoniste ?

— Oui, mais vainement. Toutefois, le commissaire Bonnard est persuadé que l'avertissement donné aux bandits émane d'un des inspecteurs du quatrième Bureau.

— S'agit-il d'une simple présomption ou en a-t-il la preuve ?

— D'une présomption seulement ; mais qui repose sur le fait suivant : l'heure où furent alertés les malfaiteurs, les agents du quatrième Bureau, seuls, connaissaient l'objectif de l'expédition qu'entretenait, avec eux, leur chef.

"Service des voyages" du Canada
Renseignements donnés gratuitement
33, ouest, rue St-Jacques Montréal

LES VOYAGES

Lisez nos pages avant d'arrêter l'itinéraire de votre prochain voyage

LES FORCES HYDRAULIQUES EN VEDETTE AU PAVILLON CANADIEN



Un des étalages les plus saisissants du pavillon canadien à l'Exposition universelle de New-York, c'est "L'Opulence des ressources hydrauliques du Canada". Ce stand est l'œuvre du ministère des Mines et des Ressources et du ministère du Commerce travaillant de concert.

La devise de l'exhibé est "Le Canada — pays par excellence de l'énergie à prix modique". Il y est illustré que l'expansion des industries canadiennes fondées sur les immenses ressources de notre sol, de nos forêts, de nos mines, etc., est née de la mise en valeur de nos opulentes sources d'électricité peu coûteuse, cause aussi de la vie confortable assurée à la population tant rurale qu'urbaine, d'une extrémité à l'autre du Dominion.

Comme symbole des forces hydrauliques se dresse un groupe statuaire, haut de quinze pieds. La statue, de taille héroïque, qui symbolise l'énergie, lève au bout du bras et livre au genre humain l'instrument versatile de cette ère de la machine — l'énergie électrique à prix modeste. A ses pieds deux chevaux sauvages surgissent des eaux tumultueuses et représentent le harnachement des forces hydrauliques. Au bas du groupe une usine génératrice est liée par des lignes de transmission à des établissements industriels. A droite et à gauche de la statue qui symbolise l'énergie une batterie de cylindres tournants montrent, sur soie transparente, des dioramas des industries secondaires du Dominion, industries que sustente l'électricité à bon marché.

Dernière le groupe, et au-dessus, une carte du Dominion, mesurant quinze pieds, établie en perspective fuyante vers le Pôle nord, précise l'emplacement et la répartition des ressources hydrauliques du Canada tant mises en valeur qu'inexploitées jusqu'à présent.

AUTOBUS MONTREAL-MONT-LAURIER-FERME-NEUVE
Service régulier, nouvel autobus, 20 passagers, avec sièges (recliner). Route première classe, prix avantageux. Voyagez avec confort et sécurité.
Les Autobus Isale Godmer Ltée., Inf. Hôtel le Relais, 738 rue Berri, M.A. 0105-2521
DEMANDEZ NOTRE TARIF SPECIAL D'EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE

VOUS VOUS PLAIREZ A NEW-YORK SI VOUS VOUS RETIREZ A CE CELEBRE WOMEN'S CLUB

HALIFAX, MONTREAL, TORONTO, OTTAWA sont des noms qu'on rencontre fréquemment dans notre livre d'hôtes actuellement. Un nombre de plus en plus grand de femmes distinguées descendent à ce Club durant leur séjour à New-York pour visiter l'exposition, assister aux principaux spectacles ou faire leurs emplettes dans les grands magasins de New-York. Tout est si près quand vous habitez le Club et tout est tellement gai.

Des chambres agréables, des salons, des piscines, un solarium, en un mot tout ce que vous pouvez désirer pour que votre voyage soit un succès.

Ecrivez aujourd'hui et nous vous réserverons l'une de nos plus belles chambres. Paliers réservés aux couples.

PRIX durant l'Exposition universelle
Chambre simple avec bain : \$3.00, \$2.50, \$4.00 et \$5.00; chambre double avec lit double et bain : \$4.00 et \$5.00; chambre double avec deux lits et bain : \$5.00 et \$6.00; chambre double avec trois lits et deux bains : \$6.00.
Demandez notre brochure L. C.

American Woman's Club
359 WEST 57th ST., NEW YORK, N.Y.

Pourquoi il faut voir l'Exposition de New-York

Le Canada en miniature à l'Exposition Internationale de New-York est visité chaque jour par une moyenne de 12,000 personnes. Le sympathique pavillon situé dans Presidential Row South, gaiement décoré de fleurs et de drapeaux, a déjà montré les charmes du Canada à plus de 100,000 visiteurs depuis l'ouverture de l'Exposition, et des milliers d'écoliers et même d'adultes emportèrent comme souvenir de leur visite des prospectus et autres imprimés concernant le Dominion.

La Commission canadienne à l'Exposition se montre très satisfaite, jusqu'à présent, du nombre de visiteurs de son Pavillon. Vers le milieu de l'été, lorsque la saison touristique battra son plein, on s'attend à ce que le maximum de 30,000 visiteurs du pavillon du Canada en un jour soit plus que doublé. Jusqu'à maintenant il n'a pas été possible d'établir le pourcentage de Canadiens qui visitent l'Exposition mais il est certain qu'au cours des mois de juillet et d'août les voyageurs en provenance du Dominion seront les plus nombreux.

Déjà des groupes de touristes canadiens de villes comme Québec et Montréal furent reçus à l'Exposition et au Pavillon Canadien. Un programme très complet a marqué la "Journée Canadienne", le 1er juillet. D'autres cérémonies intéressantes les Canadiens sont au programme de l'Exposition Internationale et notamment la venue, vers la fin du mois de juillet, du Saskatoon Girls Band.

Ces fêtes cependant ne représentent qu'une petite partie des événements qui composent le programme journalier de l'Exposition et offrant une variété toute particulière de divertissements. Ces fêtes complètent les expositions gratuites dans la plupart des pavillons et la combinaison de tout ce qu'il est possible d'y voir donne à l'Exposition la réputation d'offrir le plus grand nombre de spectacles pour un seul prix d'entrée que dans n'importe quelle autre Exposition du passé.

Des statistiques confirment cette réputation. En effet, on a calculé que les visiteurs moyens restent dans l'enceinte de l'Exposition un peu plus de 7 heures, représentant, pour le prix d'admission, une dépense d'environ dix cents par heure. Par ailleurs les dépenses moyennes des visiteurs s'élèvent à 92 cents, dont 54 cents en nourriture et le solde dans la section des attractions. Cette dépense de 54 cents mérite d'être soulignée car elle représente la note moyenne payée dans la longue liste de restaurants situés dans l'Exposition sans compter toutefois les quelques restaurants particulièrement chers. En fait, la nourriture à l'Exposition est le même prix que dans New York ou toute autre ville.

L'Exposition devint populaire dès le jour de son inauguration officielle, le 30 avril dernier, et cette popularité se maintint largement depuis cette date, au cours de six premières semaines d'ouverture au public. Et les prévisions pour l'été commencent déjà à être confirmées. Le nombre des entrées dans l'enceinte à la date du 15 juin était de 8,087,595 dont 5,852,251 entrées payantes, soit environ un million d'entrées payantes par semaine.

Trois causes générales expliquent cette popularité sans précédent. Tout d'abord l'Exposition offre le plus

grand nombre d'attractions gratuites; puis, les fleurs les pelouses et les arbres donnent une impression d'espace et de repos même lorsque la foule est la plus grande; enfin la beauté de l'Exposition la nuit, lorsque les illuminations baignent ses murs, que les jeux d'eau fonctionnent.

Les arrangements des jardins et des avenues des anciens marais de Flushing furent spécialement applaudis par les visiteurs. Pendant deux semaines 1,000,000 de tulipes, offertes par la Hollande fleurirent sur des parterres de toutes formes et dimensions. Leurs couleurs vives attirèrent l'attention générale.

Les parterres fleuris et les gazons ne sont protégés par aucune sorte de barrière. De temps à autre une pancarte "Please" lance un appel à l'énorme foule et quoique de grands espaces gazonnés servent de terrains de pique-nique, les fleurs furent rarement touchées. Dix mille bancs et des milliers d'arbres ombrageux répartis dans toute l'Exposition aident le public à rester en dehors des espaces plantés.

Le magnifique spectacle de l'Exposition la nuit est également gratuit. Les détails donnés d'avance sur les illuminations ne constituent qu'une partie de la vérité. On vanta tellement un peu partout, l'Exposition la nuit, que les foules énormes vinrent chaque soir admirer les jeux d'eau et les feux d'artifice sur la Lagune des Nations. Ces spectateurs purent voir aussi les effets des illuminations à la vapeur de mercure sur les arbres et les couleurs magiques des projecteurs sur les murs des pavillons cependant que des faisceaux lumineux forment des dessins dans le ciel. De plus, tous les soirs, des feux d'artifice se déroulent à Fountain Lake, sur le bord duquel se trouve le Parc des attractions.

Le soir, la section des amusements est le coin gai de l'Exposition. Les pavillons ferment leurs portes vers dix heures dans le centre de l'Exposition et à partir de ce moment jusqu'à deux heures du matin les 280 acres d'attractions prennent l'aspect le plus joyeux que l'on puisse imaginer. Là, toutes sortes d'amusements sont réunis, depuis les chemins de fer, les manèges jusqu'aux dancings et restaurants qui ont une atmosphère de fête renforcée par les cris des haut-parleurs essayant d'attirer la foule.

Mais l'Exposition a également un côté sérieux, offrant, pendant la journée, aux enfants et aux adultes un ensemble d'informations utiles. Et cette phase éducative, ayant l'avantage d'être présentée sous une forme très vivante, n'en est que plus facilement assimilable. Mais, malgré cela, toute grande Exposition doit avoir son aspect d'amusement et le Parc des attractions, au bord de Fountain Lake donne entièrement ce qui est désiré à ce point de vue.

On peut dire sans exagération que l'Exposition a déjà atteint deux buts importants; elle convient à toutes les bourses et à tous les goûts.

"Miss Floride" à Montréal

Porteuse d'un message de l'hon. E. G. Sewell, maire de Miami, à S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, C.B.E., Mlle Mary Joyce Walsh, la "Miss Floride" et "Miss Miami" de l'exposition universelle de New-York, est partie de ce port, hier à destination de notre ville, comme passagère à bord du "North Star", de la Clarke Steamships, dans sa croisière au Labrador. Mlle Walsh qui est accompagnée de Mlle Dorothy Hodge, une des "femmes de demain" de l'exposition, demeurera quelque temps dans notre métropole après l'arrivée du "North Star" ici, après la croisière.

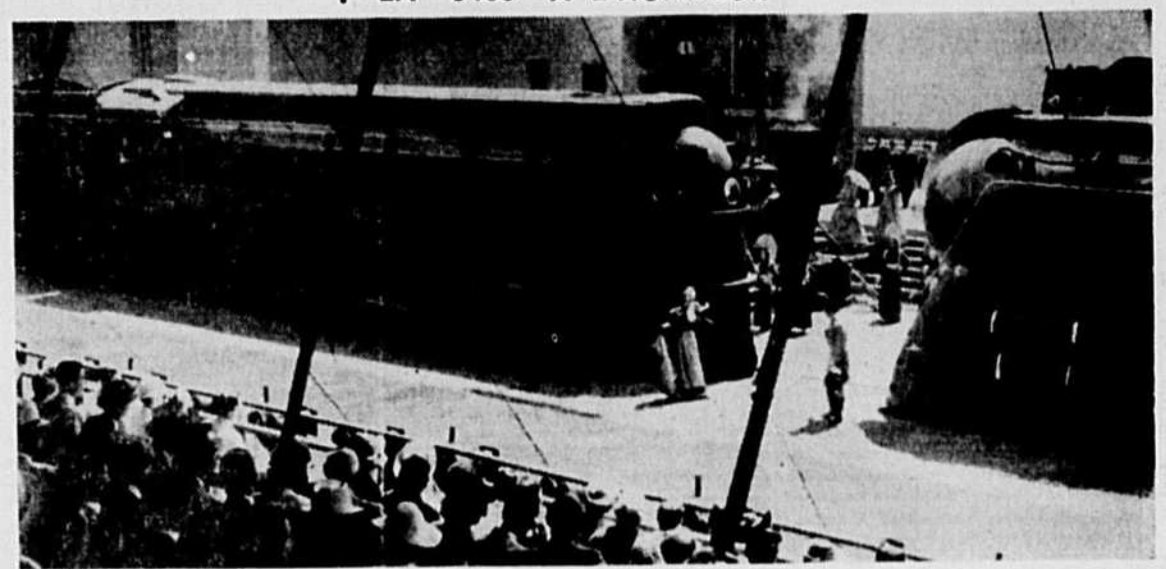
Parmi les autres passagers de marque mentionnés M. Clifford Orr, écrivain de New-York et Mme Grace Hall, journaliste de Miami. Cette première croisière du "North Star" au Labrador se terminera le 13 juillet à Montréal. D'autres départs auront lieu pour le Labrador, de New York, le 29 juillet et le 26 août; et de Montréal, le 17 juillet et le 14 août. Le "New Northland", de la même ligne, fera aussi quatre croisières de 12 jours au Labrador avec départ de Montréal les 10 et 24 juillet et les 7 et 21 août et retours au même port. Le "New Northland" fera aussi une croisière spéciale dans le Golfe le 4 septembre.

Voyage du Délégué apostolique en avion

S.E. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada, a quitté Ottawa, hier soir, par l'avion d'Air Canada, à destination d'Edmonton.

PASSEZ VOS VACANCES ICI!

Château BEL-AIR
SAINTE-PETRONILLE Ile d'Orléans, P.Q.
A proximité de Québec
Transport: Vapeur, automobile, auto-car
SPLENDEUR PANORAMA ET MAGNIFIQUE PLAGE
Tous les sports d'été
S'adresser à C.-E. LeSieur



La locomotive géante du Canadien National, la puissante locomotive "6400" qui tira le train occupé par Leurs Majestés de Vancouver à la côte de l'Atlantique a occupé le premier plan à l'exposition internationale de New-York, en fin de semaine. La plus grosse locomotive de l'Empire Britannique peinte bleue et argent, manœuvrée par des employés canadiens, a mérité les applaudissements de la foule. On la voit ici en tête du défilé des géants et des "nains" du rail.

La parade des chemins de fer

Une revue triomphale de l'histoire des transports à la Foire Mondiale

La critique des journaux a acclamé la Parade des Chemins de fer — le "clou" de l'Exposition des Chemins de Fer — comme constituant un événement mémorable de la Foire Mondiale tout entière. "Un spectacle vraiment unique", écrit John Anderson dans le Journal-American, "Un spectacle qui assure la finesse de l'esprit avec sa danse des colombes, les émotions que cause le sauteur sur skis à la Sun Valley et la valeur éducative de l'Angletierre Bouffonne au Globe Theater", suivant ce que dit Robert Coleman dans le Mirror. Variety l'appelle le "Barnum des Stands de l'Industrie". Le Sun la déclare "l'attraction la plus surprenante de tout". Et ainsi de suite.

La Parade des Chemins de Fer est vraiment une mise en scène historique et musicale, une représentation de la conquête des régions incultes de l'Amérique accomplie à l'aide des moyens de transport. Le tout est présenté sur une immense scène en plein air, ou une série de scènes, mesurant 250 pieds de large sur 140 pieds de profondeur, comportant deux voies ferrées de largeur normale pour la "parade" des vieilles locomotives mues par leurs propres moyens et entraînant leur convoi de voitures et de machines modernes qui, elles, terminent la mise en scène. On y voit de larges routes pour la circulation des voitures de transport, une scène pour les acteurs, le chœur et le ballet et un canal sur l'arrière pour le défilé des premiers navires, modèles de grandeur naturelle.

Ces reliques d'autrefois qui "défilent à la parade" comprenant la fameuse "Stourbridge Lion", de construction anglaise, envoyée ici en 1829 et la première locomotive ayant circulé sur le territoire des Etats-Unis; La "Best Friend", de Charleston, la première locomotive construite en Amérique. La "Tom Thumb", la "De Witt Clinton", l'"Atlantic", la "Gallopway", la "Ross Winans", la "Thatcher Perkins", la "Pride of the Prairies", la "Genoa" et bien d'autres encore.

En 16 tableaux, mises en scènes et costumes du temps, acteurs, chevaux, locomotives, chariots bâchés, diligences, voitures attelées de boeufs ou de mules jouent le rôle qu'ont joué les moyens de transport dans la pénétration civilisatrice du continent américain. La représentation se déroule aux accords de la musique de Kurt Weill, d'un orchestre de 30 instrumentalistes et solistes, avec chœur, dans une salle de résonance merveilleuse. Des effets acoustiques, spécialement ingénieux pour les scènes de représentation font que chaque note et chaque mot atteignent tous les coins et recoins d'un amphithéâtre de 4,000 places. Isaac Van Grove est le chef d'orchestre.

Le récit débute à New-York de l'an 1829 sur les quais du port d'alors

LA "6400" A L'HONNEUR

pendant la cérémonie d'inauguration d'ouverture du Canal de l'Erie. La scène se transporte alors à Honesdale, en Pennsylvanie, où eut lieu le début de la "Stourbridge Lion". Ensuite à Baltimore avec la petite "Tom Thumb", (en 1829) qui vint remplacer le chemin de fer à traction animale, celle-là suivie d'autres vieilles machines qui jouent, elles-mêmes, leur rôle et mues par leur propre moyen de propulsion.

Un intermède suit nous montrant Lincoln en route pour se rendre à cette inauguration, au cours de laquelle il prédit l'établissement d'une ligne ferrée transcontinentale et la scène de son achèvement — la Pose du Clou d'Or à Promontory Point. Des scènes montent les voyages d'autrefois par chemins de fer comparativement au confort et au luxe des voyages d'aujourd'hui. De jeunes mères et leur suite, habillées à la mode de 1870, prennent part à une danse gaie avec interludes de ballet. Il y

a des trains de marchandises et des scènes dramatiques dépeignant l'activité des chemins de fer au jour le jour.

Deux locomotives géantes se mouvant des deux ailes de la scène pour la représentation finale constituent le "bouquet" émouvant de la fin du spectacle.

Les fameuses croisières des C. S. L. au Saguenay

Avec le départ de Montréal, le 30 juin, du "St-Laurent", la Canada Steamship Lines a inauguré sa série de départs quotidiens pour le Saguenay durant la saison d'été. Les navires "St-Laurent", "Québec" et "Tadoussac" des C.S.L. se partagent ce service quotidien et remonteront le Saguenay jusqu'à Bagotville avec de brefs arrêts à Québec, La Malbaie et Tadoussac. Ces croisières durent deux jours et trois nuits.

CROISIÈRES DE LUXE AU LABRADOR

Visitez votre belle Province de Québec cet été — la Gaspésie, les Laurentides, les Maritimes, Boston et New York. Tout confort; cuisine et service canadiens-français. de Montréal — 11-12 1/2 jours — \$135. et plus. de New York — 11 1/2 jours — \$145. et plus. Tarif réduit durant le mois de septembre. 10% d'escompte aux nouveaux mariés.

CLARKE Steamship Co. Limited
Immeuble Canada Cement
Tél. MA. 4151, MONTREAL. 17, rue St-Jacques
Tél. 2-2041, QUEBEC 25-257

POUR VOS WEEK-ENDS de JUILLET

VOYAGEZ par le CNR vers les LAURENTIDES

... le mode idéal de transport sans fatigue
PAS DE VOITURE À CONDUIRE
PAS DE MAUVAISES ROUTES
PAS DE DÉTOURS

PRIX REDUITS de MONTREAL à

Arundel	82.30	Morin Heights	81.55	Shawbridge	81.25
Haberden	2.35	St-Jérôme	1.00	Seize Illes	2.05
La Hém	2.75	St-Sauveur	1.40	Weir	2.20
Montfort	1.50			*Rawdon	1.25

Tarif également réduit pour plusieurs autres endroits

DEPARTS WEEK-ENDS 8 - 15 - 22 - 29 JUILLET.
Vendredis, 5 h. 10 p.m.; samedis, 8 h. a.m.; 12 h. 50 p.m. et 1 h. 10 p.m.; et dimanches, 8 h. a.m. de la Gare du Tunnel pour toutes destinations sauf *RAWDON, départ de la gare rue Ste-Catherine est, samedis, 1 h. 15 p.m., dimanches 8 h. 20 a.m. (H.S.)

Pour renseignements, consultez un agent du C.N. ou appelez MA. 3651

NEW-YORK

TARIFS D'EXCURSION A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE NEW-YORK

LES TARIFS SUIVANTS SONT CALCULES POUR LES VOYAGES INDIVIDUELS
Jusqu'au 31 OCTOBRE inclusivement

1er Voyage: Aller et retour en autobus de luxe et hôtel, 3 jours	\$20.65	2e Voyage: Aller et retour en autobus de luxe et hôtel, 4 jours	\$24.65
3e Voyage: Aller et retour en autobus de luxe et hôtel, 4 jours	\$26.25	4e Voyage: Aller et retour en autobus de luxe et hôtel, 4 jours	\$30.45

Inclusivement: Studios N.B.C. et Télévision, Rockefeller Center Guided Tour, Rockefeller Center Observatoire

DE NEW-YORK: Aller et retour à ATLANTIC CITY \$3.60 — WASHINGTON \$7.75

INNOVATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME

ACHETEZ-VOUS UN VOYAGE!

La Caisse de Vacances de Canada-Voyage Enrg. est la solution attendue au grand problème des frais de voyage
Des dépôts de 50c, \$1.00, \$2.00 ou \$5.00 par semaine
vous procurent au bout de 3 mois, 6 mois, ou un an, un agréable voyage à tout endroit de l'Amérique, des Antilles, ou même d'Europe.

QUAND VOUS PENSEZ A UN VOYAGE, PENSEZ A :

CANADA-VOYAGE

PALESTRE NATIONALE — 840 RUE CHERRIER, MONTREAL — Tél.: FR. 1182

GRATIS pour tous

— Voyages-Canada offre GRATUITEMENT tous les renseignements que vous désirez pour votre prochain voyage. Nous fournirons aussi sur demande CARTES D'ITINÉRAIRES, PAMPHLETS, HORAIRES, Etc., pour voyage, en CHEMIN DE FER, en AUTOBUS ou autrement.

APPELEZ DONC

Harbour 5131 VOYAGES-CANADA

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

A l'Impérial

On présentera à l'Impérial durant trois jours seulement à partir de vendredi prochain un excellent programme composé de deux grands films: "The Story of Vernon and Irene Castle" et "The Story of Vernon and Irene Castle" et "The Hound of the Baskervilles".

"The Story of Vernon and Irene Castle", dont les rôles titres sont tenus par Fred Astaire et Ginger Rogers, raconte la vie de ces deux fameux danseurs américains qui, en peu d'années, se sont acquis une très grande renommée et ont créé plusieurs de nos plus belles danses.

Le second film à l'affiche, "The Hound of the Baskervilles", est une adaptation d'un roman de Conan Doyle. Boris Karloff y joue la vedette tandis que Basil Rathbone interprète le rôle du fameux détective Sherlock Holmes.

RAIMU LA FEMME DU BOULANGER LE SOLDAT INCONNU VOUS PARLE

MARCELLE CHANTAL AFFAIRE LA FARGE FELIX OUDART LE RESERVISTE IMPROVISÉ

PADEREWSKI MOONLIGHT SONATA

SUSANNAH OF THE MOUNTAINS

Irene Dunne Fred MacMurray INVITATION TO HAPPINESS

MUNI DAVIS SUAREZ

MICKY ROONEY dans "Huckleberry Finn"

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL CONCERT POPULAIRE AU CHALET DE LA MONTAGNE

ROMEO et JULIETTE

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS. — "L'Affaire Lafarge" à 12 h. 30, 2 h. 25, 8 h. 25, 9 h. 35; "Le Réserviste Improvisé" à 2 h. 30, 8 h. 30, 8 h. 35; "L'Affaire La Farge" avec Paul Muni à 10 h. 22, 11 h. 02, 8 h. 56, 9 h. 42, 9 h. 30.

Ce soir, au chalet du Mont-Royal

Concert d'oeuvres de Beethoven, de Mendelssohn, d'Albeniz et de Tchaikowsky

M. Jean-Marie Beaudet, pianiste et chef d'orchestre dirigera le concert symphonique au Chalet du Mont-Royal. Il succède à M. Paul Stasse-



M. JEAN-MARIE BEAUDET

vitch. C'est une trop grande personnalité de notre monde artistique pour qu'on le présente ici et qu'on rappelle sa carrière. Disons seulement que M. Beaudet est un ancien Prix d'Europe (1929) et qu'il est directeur artistique de Radio-Canada dans le Québec.

Les concerts symphoniques du Chalet sont diffusés par les postes du réseau Halifax-Vancouver de Radio-Canada de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir. M. Beaudet a choisi pour cette heure d'émission des oeuvres de Beethoven, de Mendelssohn, d'Albeniz et de Tchaikowsky.

Ouverture de la Colonie des vacances

Hier matin, un groupe de près de cinq cents enfants se réunissait dans la cour de l'Académie Piché pour l'ouverture de la colonie de vacances de Lachine. Dirigés par les officiers de la colonie, sous la présidence de Jean-Louis St-Germain, les enfants allèrent d'abord saluer M. l'abbé Boileau, curé des SS.-Angeles de Lachine. Ils paraderont ensuite à travers les rues de Lachine au son des clairons et tambours de l'Académie Piché et de l'Académie Provost, du St-Sacrement où un salut fut chanté. Ils prirent ensuite le chemin du parc LaSalle, lieu d'amusement de la Colonie. M. l'abbé Guy Sétout, curé des SS. Angeles de Lachine est le directeur de cette oeuvre, patronnée par les Chevaliers de Colomb.

Au Capitol

Présentant l'un des plus intéressants groupes d'acteurs jamais réunis dans un seul film, la production "Five Came Back", qui prendra vendredi prochain l'affiche au Capitol, nous fera assister aux aventures de onze personnes perdues dans la jungle brésilienne, à la suite d'un accident d'avion.

En tête de cette brillante distribution on remarque Chester Morris dans le rôle du courageux pilote de l'avion et Lucille Ball, danseuse. Kent Taylor, l'assistant de Morris, et Wendy Barrie, jeune héritière qui s'est évadée, forment un deuxième couple d'amoureux. Signalons au nombre des autres passagers de l'avion; Joseph Calleia, anarchiste, qui doit subir un procès pour meurtre; John Caradine, détective privé qui accom-

plète le précédent; C. Aubrey Smith et Elizabeth Risdon, savant botaniste et son épouse; Allen Jenkins et le petit Vasey Robinson, un gangster et son fils, qui fuient pour éviter des représailles d'une bande ennemie, et enfin Dick Hogan, dans le rôle du steward de l'avion.

Un film de Lupe Velez "The Girl From Mexico" figure aussi à ce programme du Capitol.

Au Palace

Le seul et unique Jack Benny à son meilleur, Dorothy Lamour et ses chansons, Edward Arnold dans le rôle d'un homme d'affaires puissant qui s'emploie à toujours contrecarrer les projets de Jack, Binnie Barnes, l'épouse délaissée par Arnold, un groupe de vingt jolies jeunes filles et trois nouvelles chansons à grand succès, voilà en quelques mots ce que vous offrira le nouveau film, "The Man About Town", qui doit être présenté vendredi prochain au Palace.

Cette réalisation est entièrement différente de toutes celles dans lesquelles Jack Benny est apparu jusqu'ici. L'excellent comédien y a un rôle qui lui permet de donner toute la mesure de son talent. Morrie Ryskind, auteur de scénarios de films tels que "My Man Godfrey" et "Stage Door", a écrit l'histoire de "Man About Town".

Les titres des trois nouvelles chansons créées dans ce film et que chante Dorothy Lamour sont "Strange Enchantment" et "That Sentimental Sandwich", de Frederick Hollander et Frank Loesser, et "Fridgety Joe" de Matty Malneck et Loesser.

La générique de ce film comprend aussi Betty Grable, R. E. Clive, Matty Malneck et son orchestre.

Au Princess

"Maisie", film qui a pour vedettes Ann Sothern et Robert Young, sera présenté dès vendredi prochain sur l'écran du théâtre Princess.

Il s'agit ici d'un drame entre quatre personnes, provenant de différentes classes de la société et que le hasard a réunies sur un ranch, qui a échappé jusqu'ici à l'influence des grands centres.

Ann Sothern y joue le rôle d'une danseuse qui a échoué à Big Horn, Wyoming, durant la semaine du Rodéo; Ruth Hussey personnifie l'épouse infidèle du propriétaire du ranch, Ian Hunter, qui l'a amenée à cet endroit de New-York pour mettre fin à une de ses aventures avec un autre homme; Young, qui a fait de la prison après avoir été condamné pour un faux qu'il n'a pas commis, cherche à se réhabiliter en travaillant sur le ranch à titre de gérant. Voilà la description de ces quatre personnages que le sort met soudainement en présence. Les manoeuvres des deux femmes auprès de Young donnent lieu à toute une série de drames, qui se terminent par le suicide de Hunter et le procès de Young accusé de meurtre. "King of Chinatown", avec Anna May Wong et Akim Tamiroff dans les premiers rôles, est le second film inscrit au programme du Princess.

L'administration des Trois-Rivières Le 31 mai dernier, la Ville avait dépensé \$797,283 sur un budget de \$1,803,547

Trois-Rivières, 4. (Du correspondant du CANADA). — (Le 31 mai dernier, la Ville des Trois-Rivières avait dépensé \$797,283.10 sur la somme de \$1,803,547.25 qu'elle est autorisée à dépenser durant les douze mois de l'année.

RADIO-COUPRIER

Mercredi 5 juillet

- 8 h. 00 Chansonnettes françaises. 8 h. 15 Concert vocal. 8 h. 20 Swing Serenade. 8 h. 30 Intermède musical. 9 h. 00 Happy Singing chant. 9 h. 15 Orch. J. Sears. 9 h. 20 Chansons que vous aimez à...

- 2 h. 20 Orch. Norman Cloutier. 2 h. 30 Four of Us. 2 h. 45 Gen'l Fed'n Women's Club Program. 3 h. 45 The Book Ends. 4 h. 00 Club Matinee. 4 h. 35 Musicale. 4 h. 50 Tea Time. 5 h. 15 Howie Wing. 5 h. 20 Music by Cugat. 5 h. 35 Easy Aces. 6 h. 00 Orch. Jimmy Dorsey. 6 h. 15 Nouvelles. 6 h. 30 The Lone Ranger. 6 h. 45 News for Women. 7 h. 00 Concert Hall. 7 h. 15 The Light Up. 7 h. 30 Uncle Troy. 7 h. 45 News for Women. 8 h. 00 Ransom Sherman. 8 h. 20 Studio. 8 h. 45 Ligue du Progrès Civique. 9 h. 00 Studio. 9 h. 20 Orch. Roy Shield. 10 h. 00 Studio. 11 h. 00 Nouvelles sportives. 11 h. 05 Nouvelles. 11 h. 15 Talking Drums. 11 h. 30 Orch. Richard Himber. 12 h. 00 Concert Hall. 12 h. 30 Orch. Larry Clinton. 1 h. 00 Nouvelles. 1 h. 05 Fin des émissions.

La jeunesse et les principes de la démocratie

MM. Laurent Régnier et David Bowman sont élus présidents conjoints du congrès

Winnipeg, 4. (P. C.) — Les délégués au quatrième congrès de la jeunesse canadienne sont retournés chacun chez-soi, aujourd'hui, confiants que leurs efforts et leurs études auront des résultats définis pour le bien du pays. Le congrès durait depuis vendredi dernier.

Avant de terminer leurs séances les membres ont élu deux jeunes hommes de Winnipeg, David Bowman et Laurent Régnier, à la présidence conjointe du congrès national. Ils ont été choisis dans un groupe de vingt membres qui avaient été élus au comité national.

Kent Goddsworth, de Toronto, a été élu secrétaire conjoint du congrès et Clare Claus, aussi de Toronto, président du comité exécutif. Ingham Sutcliffe, de Toronto, a été nommé trésorier du congrès pour une autre année.

Avant d'être élus, les délégués ont voté pour le retrait du rapport final de la commission de l'unité canadienne, d'une résolution favorisant les écoles séparées pour les différentes races du Canada. Ce projet avait été antérieurement approuvé par la commission.

Le congrès a mis fin à des divergences d'opinion sur la loi du cadenas de la province de Québec, en se déclarant à l'unanimité convaincu que l'unité canadienne peut être réalisée seulement avec des droits démocratiques et il a démontré la nécessité pour toutes les organisations de jeunesse des provinces d'être vigilantes dans la défense des principes démocratiques.

La déclaration demande aussi à toutes les organisations de jeunesse de s'unir et de coopérer à faire disparaître toutes les restrictions apportées aux droits démocratiques dans le Canada.

Félicitations à la Commission du IIIe Centenaire Les membres du bureau de direction de la Ligue du progrès civique ont adopté, à leur cours de leur assemblée du 3 juillet courant, une résolution pour féliciter la Commission du Troisième Centenaire de Montréal du remarquable succès, qui a couronné l'Exposition de "l'Artisanat de Chez Nous", récemment tenue à l'île Ste-Hélène, et de la haute qualité des travaux qui étaient exposés.

Les E.-Unis et la guerre des ondes en Amérique latine

Washington se prépare à y lancer une vaste offensive contre Rome et Berlin

La "grosse Bertha" Schenectady, Etat de New-York, 4. (P. A.) — Les ingénieurs américains ont mis au point, aujourd'hui, ce qu'ils appellent ironiquement le "grosse Bertha". Il s'agit d'un poste émetteur de radio à ondes courtes qui permettra aux Etats-Unis de vaincre facilement l'Allemagne et l'Italie dans la guerre qu'elles livrent pour obtenir le contrôle des "ondes" d'Amérique du Sud. Le nouveau poste américain aura une puissance de 100 kilowatts. On prévoit qu'il commencera de fonctionner régulièrement d'ici deux semaines. Il aura pour mission d'établir un véritable "barrage de nouvelles" contre lequel viendront se briser les émissions fascistes et nazistes.

Récemment, des postes allemands et italiens, en augmentant leur puissance, réussissent à boycotter quel-ques-uns des programmes que les deux stations émettrices de Schenectady envoient à l'Amérique latine. La "grosse Bertha" fournira aux Etats-Unis les moyens de lancer une nouvelle offensive. Parce que de nombreuses nationalités y vivent, l'Amérique du Sud est un terrain propice à la semence des doctrines mauvaises. Elle est devenue le champ de bataille préféré du monde dans la guerre des ondes.

Les Etats-Unis ont comme politique de lui envoyer des nouvelles identiques à celles qu'ils présentent à leurs propres nationaux. On comprend facilement que c'est là leur plus précieux avantage sur leurs adversaires qui se soucient surtout de faire de la propagande même si la vérité doit en souffrir.

Comité de décorations pour la fête du 16 à Saint-Hyacinthe St-Hyacinthe, 4. (Du correspondant du CANADA). — En prévision du prochain festival de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec, qui aura lieu dans notre ville le dimanche 16 juillet prochain et qui coïncidera avec la célébration du 60^e anniversaire de la fondation de la Société Philharmonique, un comité spécial des décorations a été formé, composé de MM. Ren Poirier, président, Athanas Blouin, Adrien Ringuet, Jean-Baptiste Renaud et Léon Ménard.

Ce comité, dans le but d'engager les citoyens à décorer à profusion leurs demeures et places d'affaires, a décidé d'ouvrir un concours et de distribuer en outre une somme de \$25.00. Les gagnants du concours seront déterminés par un jury composé de Dr Yves Lafleur, de Me Victor Chabot, C.R., leader du conseil municipal, et de M. G.-René Richeur, architecte et directeur des services municipaux.

Neuf cents pèlerins du diocèse de Joliette à Ste-Anne-de-Beaupré S. E. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, accompagnera les quelque 900 pèlerins de son diocèse à Sainte-Anne-de-Beaupré samedi 8 juillet. Ce pèlerinage organisé par les Clercs St-Viateur du séminaire de Joliette s'effectuera par train spécial du Canadien National qui quittera la gare Moreau, samedi matin à 11 h. 15 (h. s.), pour arriver à Sainte-Anne-de-Beaupré, dimanche matin. Le train arrêtera à Maison-neuve et à Pointe-aux-Trembles pour laisser monter les pèlerins et fera le raccourci à Joliette avec le train spécial parti de St-Jérôme, samedi matin à 11 h. Au retour le train spécial quittera Sainte-Anne-de-Beaupré à midi et demi (h. s.) dimanche 9 juillet. Les billets vendus à cette occasion étant valables jusqu'au mardi 11 juillet, les élerins pourront demeurer plus longtemps à Sainte-Anne.

M. O. A. Trudeau, agent de district du Canadien National et M. Joseph Napoléon Vincent, agent voyageur, accompagneront les pèlerins dans le train spécial.

Réunion de conservateurs dans Notre-Dame-de-Grâce M. Denton Massey, député conservateur de Greenwood (Toronto) aux Communes, parlera demain soir, jeudi, à une assemblée des jeunes conservateurs de Notre-Dame-de-Grâce dans la salle municipale de ce quartier.

175^e anniversaire du "Chronicle-Telegraph" Québec, 4. (P.C.) — On a célébré, hier soir, par un banquet le 175^e anniversaire du Chronicle-Telegraph de Québec, le plus vieux des journaux du Canada. On rappela au cours des discours, la fondation de la Gazette de Québec, un journal bilingue, le 21 juin 1764. C'est cette Gazette qui est devenue le Chronicle-Telegraph.

Rumeur malicieuse répandue par un mauvais plaisant

Aucun accident d'autobus n'est survenu dans la province — Appels téléphoniques

La Compagnie de Transport Provincial et les journaux ont dû répondre, hier, à un grand nombre d'appels téléphoniques au sujet d'un "terrible accident" d'autobus qui, en fait, n'était qu'une rumeur malicieuse répandue par un mauvais plaisant. Durant le jour, la rumeur valut que de 25 à 100 personnes aient été tuées dans cet accident d'autobus arrivé au Canal Soulanges, puis près du pont de Saint-Eustache, de Sainte-Rose et même aussi loin que Cornwall.

Mais la rumeur changea lorsque la compagnie eut prouvé qu'il n'était arrivé d'accident à aucune de ses voitures. En effet, à partir de ce moment, on téléphona pour demander quel était le pont tombé dans la rivière emportant avec lui un autobus rempli de passagers. Plusieurs ponts s'écroulèrent de cette manière. Le premier fut celui du Bout de l'Île, puis plusieurs autres éloignés de Montréal. L'endroit de cet accident fictif varia à plaisir.

Cette rumeur persistante circulait encore aux petites heures ce matin en dépit de toutes les dénégations de la compagnie et des journaux. Le dernier qui téléphona nous affirma qu'un poste local avait annoncé l'accident, hier soir, vers 6 h. 30. Les officiers de la compagnie déclarent que jamais accident dans le genre de ceux mentionnés n'est survenu. Au contraire, la compagnie déclare que tous ses services de voyageurs ont fonctionné à leur plein rendement, d'abord du 1er juillet au dimanche soir et hier, fête de l'Indépendance américaine. Ces fêtes ont multiplié le nombre des voyageurs dans les deux directions et malgré cette affluence considérable, les horaires ont été respectés et les autobus n'ont enregistré aucun retard appréciable. Il a fallu cependant doubler le nombre des voitures et le transport de ces milliers de voyageurs s'est effectué sans accident. Ce succès, selon les officiers de la compagnie, se passe de commentaires et démontre une fois de plus l'excellence du service des autobus et la compétence éprouvée du personnel.

La compagnie croit que ces appels téléphoniques sont l'oeuvre d'un farceur ou d'une personne qui aurait intérêt à causer délibérément du tort en faisant croire au public qu'il ne doit pas avoir confiance dans la sécurité du transport sur les grandes routes, en opposition directe des faits qui indiquent de plus en plus la sécurité et la popularité toujours croissante de ce mode de transport.

M. Zotique Marson élu président de la section Saint-Jean-Berchmans M. Zotique Marson a été élu, hier soir, président de la section St-Jean-Berchmans et St-Barthélemy de l'Association libérale qui ont vint de fonder dans le nouveau comté de Jeanne-Mance.

Les élections eurent lieu à la salle Rochon, 5888, rue Papineau, sous la présidence de M. Fernand Samson, nommé organisateur de l'Association. Les autres membres élus, hier soir, sont: M. C.-E. Caron, vice-président; A. Ste-Marie, secrétaire; De St-G. Weibremier, secrétaire adjoint et conseiller juridique; H. Martineau, trésorier; V. Pilon, commissaire; M. M. Lefort, H. Gauvreau et A. Lamoureux, syndics; M. M. F. Drouin, Armand Desrosiers, Jos Lépine, P. Bazinet et Jacob Dritchman, directeurs.

Les officiers ont remercié l'assemblée. M. Emile Dubreuil, conseiller de Montcalm, Jns Francoeur, ancien député de Dorion, M. M. Naud et Vézina prirent aussi la parole.

Ouvrier électrique gravement blessé St-Jean, 4. (Du correspondant du Canada). — M. Arthur Tétrault, 36 ans, 68, rue St-Paul, employé de la compagnie Southern Canadian Power, est à l'hôpital St-Jean souffrant de brûlures et d'un choc. M. Tétrault avait un compagnon, M. Victor Lévesque, était occupé à poser des fils de transmission dans un poteau où il y avait d'autres fils. Un faux mouvement lui fit toucher un fil chargé de 4,000 volts. On donna l'alarme et le courant fut immédiatement interrompu. On descendit Tétrault avec des câbles. Les docteurs J.-P. Sénécal et Emile Phaneuf furent vite sur les lieux ainsi que le chef de police avec un appareil de respiration artificielle. Avec cet instrument on ramena le blessé à la vie et on le transporta à l'hôpital. L'accident est arrivé à 4 h. 30 de l'après-midi et à 7 h. ce soir il avait pas encore recouvré sa connaissance. Cependant le Dr Sénécal est d'avis que le blessé guérira.

UNE RECOMPENSE est offerte pour tous renseignements permettant l'arrestation et la condamnation de la personne ou des personnes, responsables de la rumeur malicieuse qu'un autobus de la Compagnie de Transport Provincial ait subi récemment un accident qui coûta la vie à beaucoup de personnes

- 7 h. 45 Musical Work Shop. 8 h. 00 Nouvelles. 8 h. 10 Musicale. 8 h. 15 Vocal Volleys. 8 h. 20 Swing Serenade. 8 h. 30 Church in the Wildwood. 8 h. 40 Irish Bullets. 8 h. 45 Firelight Club. 9 h. 00 Homemakers Review. 9 h. 30 Fields and Hill Mountaineers. 10 h. 00 The House of Peter McGregor. 11 h. 15 On The Mall. 11 h. 30 The Ranch Boys. 11 h. 45 The Willie Saver. 12 h. 00 Nouvelles. 12 h. 05 Mésidies. 12 h. 10 Musical. 12 h. 30 Sinking Sam. 12 h. 45 Stars over Hollywood. 1 h. 15 Le Moniteur. 1 h. 30 Vocal Volleys. 1 h. 35 Peables Takes Charge. 1 h. 45 The Voice of Experience. 2 h. 00 Valets populaires.

LA SYMPHONIE DE WINNIPEG

La Symphonie de Winnipeg exécutera pour l'auditorium de Radio-Canada à 11 h. 15, ce soir, avec le concours de Dorothy Dahl, pianiste, des oeuvres de Rossini, de Liszt et de Gounod. Ce sont l'Ouverture Guillaume Tell, de Rossini, et le Concerto en mi bémol, de Liszt, avec Mlle Dahl au piano et le ballet de Faust de Gounod. Geoffrey Waddington dirigera. A Montréal, ce concert sera transmis par le poste CBM.

Roosevelt inquiet du sort fait à sa loi de neutralité

Il prie le Congrès de se raviser s'il veut éloigner la menace de guerre

On doit se hâter

Hyde-Park, New-York, 4. (P.A.)— Le président Roosevelt a dit aux journalistes, aujourd'hui, qu'il tenait absolument à ce que le Congrès prenne une décision, au cours de la présente session, sur le projet de loi de neutralité qu'il lui a demandé d'approuver. Il a ajouté que l'objectif qu'il voulait atteindre était celui-ci: l'administration veut empêcher qu'une guerre n'éclate en Europe. "La politique de non gouvernement, a-t-il dit, est la plus importante, c'est de tout mettre en oeuvre pour empêcher qu'une guerre n'éclate où que ce soit dans le monde. Tout ce qui peut être fait pour atteindre ce but est bon". M. Roosevelt est toujours d'avis que le Congrès doit abroger la loi actuelle de neutralité laquelle oblige le président à décréter un embargo sur les envois de matériel de guerre aux pays belligérants. On sait que le Congrès ne partage pas cet avis, et qu'il a même infligé un échec à l'administration à ce sujet. M. Roosevelt a dit aussi que cet échec avait réjoui les pays fascistes et nazistes.

M. Eugène Demers, décédé

M. Eugène Demers, ancien maître-boucher bien connu du nord de la ville, est décédé hier matin, à l'hôpital Notre-Dame après une longue maladie, à l'âge de 69 ans.

Lui survivent: deux fils, MM. Alfred et Arthur Demers, de Montréal; quatre filles, la révérende sœur Eugène-de-la-Croix, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, de Lachenaie, Mme J. Rodolphe Ducharme, (Yvonne), Mme Hermine Brazeau (Irène), Mme Rosaire Mongeau (Alice), de Montréal; un frère, M. Wilbrod Demers, de Haverhill, Mass.; deux sœurs Mme Marcel Gauthier, de Saint-Sylvestre et Mme Henri Houle, de Ste-Genève, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, dont Mmes Henry Laliberté et Alfred Miron, de Montréal, et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 h. 30, en l'église St-Arsène.

L'union Tim Buck-Herridge consommée

(Suite de la page 1)

L'hon. M. King, M. Herridge a dit qu'il accepterait d'être brigué les suffrages "si les groupements unis sous l'égide de la Nouvelle Démocratie me font l'honneur de m'offrir la candidature".

Il parlait à l'assemblée qui a marqué la clôture du congrès du parti de la Nouvelle Démocratie de la Saskatchewan. "Vous m'avez posé la question, dit-il, à savoir si je serais candidat avec l'appui des groupements unis, le parti du Crédit Social, la C.C.F., les libéraux indépendants et les conservateurs indépendants? Je réponds: j'accepterais."

C'est M. J.-F. McKay, parlant au nom des quatre délégués de Prince-Albert, qui demanda à M. Herridge de brigner les suffrages dans ce comté. "Si nous décidions M. Herridge à se présenter comme l'adversaire du chef du gouvernement, dit-il, nous démontrons au reste du pays que nous sommes sérieux."

M. Herridge dit qu'il est absolument urgent de grouper tous les éléments mécontents de la population et de les mobiliser contre les deux vieux partis pour empêcher que le pays tombe entre les mains des fascistes. Il a fait un appel aux conservateurs, disant qu'il croyait bien qu'ils appuieraient le candidat de la Nouvelle Démocratie dans Prince-Albert.

La corne d'abondance

Regina, 4. (P.C.)— Les délégués au congrès de la Nouvelle Démocratie avaient un insigne portant une corne d'abondance débordant de pièces de monnaie en or. Cette enseigne a été choisie comme l'enseigne officielle du parti.

Et M. Tim Buck

Hamilton, 4. (C.)— Tim Buck, secrétaire du parti communiste du Canada, a été choisi candidat dans le comté de Hamilton-Est en vue des prochaines élections fédérales. Il a été choisi ce soir, à une convention de délégués des divers groupements favorables au parti communiste.

M. Buck a dit qu'il avait l'assurance qu'aucun candidat de la C.C.F. lui ferait la lutte. Il fut candidat communiste dans une division de Winnipeg, en 1935, et fut défait. Par la suite, il tenta, vainement, par deux fois, de se faire élire conseiller de la ville de Toronto.

M. Buck a déclaré que, bien que ne s'accordant pas avec toutes les idées préconisées par le programme de M. Herridge, il reconnaissait en M. Herridge, chef du mouvement de la Nouvelle Démocratie, un homme "qui joue un rôle très important dans la politique canadienne en offrant un plan basé sur l'idée de mettre le capitalisme au travail".

Le secrétaire des communistes dit qu'il chercherait la main dans la main de M. Herridge dans tout effort pour mobiliser les mécontents contre les deux partis, le libéral et le conservateur.

"Si le Canada doit aller de l'avant, dit-il, la démocratie doit se mettre à l'oeuvre; c'est ça, la Nouvelle Démocratie."

Départ de 32 colons

M. Marc-R. Meunier, du service de la colonisation du Canadien National, accompagnera le 6 juillet le groupe de 32 colons des diocèses de Montréal et de Québec qui vont s'établir dans les Cantons Béarn, Berry, La-Salle, Palmareille, Preissac, Clérucy, Hébecourt et Demolens.

Le groupe se compose de 13 chefs et de deux familles. Ils voyageront dans une voiture spéciale du Canadien National.

Appel de paix de M. Carl Burekhardt

Le commissaire de la S.D.N. à Dantzig dit que la paix peut être sauvée

Ville libre de Dantzig, 4. (P.A.)— Le Dr Carl Burekhardt, représentant de la Société des Nations à Dantzig, un diplomate suisse dans le chancelier Hitler a déjà dit qu'il était l'homme du monde qui avait le plus de tact, a demandé, ce soir, à toutes les personnes et à tous les pays qui sont intéressés à l'affaire de Dantzig de ne songer qu'à unir leurs efforts pacifiques pour empêcher qu'une situation irréparable ne soit créée en Europe. Il a dit au journaliste de la Presse Associée que les hommes de bonne volonté devaient partout coordonner leurs talents pour sauver la paix. "Le devoir le plus élevé de tous, dans les heures graves que nous vivons, a-t-il présumé, est de s'efforcer de sauver la paix. Avec de la bonne volonté cela peut encore être fait. Il ne faut pas non plus exagérer les menus incidents qui se produisent dans la ville libre. Cela ne peut contribuer qu'à aggraver une situation déjà dangereuse."

L'enquête sur la tragédie du "Thétis"

Un témoin admet que deux négligences ont contribué à accroître le nombre des victimes

Londres, 24 (P.C.)— M. Reginald Paget, représentant des parents des 99 noyés de la tragédie du "Thétis", a carrément déclaré, aujourd'hui, à l'enquête que le gouvernement a ordonné d'instruire sur les circonstances qui ont entouré ce désastre, que la véritable cause des nombreuses pertes de vies qui ont été enregistrées était que l'on avait tardé à envoyer des navires sauveteurs sur les lieux de l'accident. "Je dis aussi", a déclaré M. Paget, "que le fait qu'il y avait à bord du "Thétis" deux fois plus d'hommes que ce sous-marin aurait dû en transporter normalement a été une cause de pertes de vies". M. Paget a parlé ainsi en interrogeant le capitaine H.-P.-K. Oram, l'un des quatre rescapés. Ce dernier a admis que si les navires sauveteurs étaient arrivés plus tôt on aurait certainement réussi à sauver plus de monde. Il a dit aussi que le fait que le sous-marin ait eu à son bord deux fois plus d'hommes qu'il ne devait en transporter a réduit à une provision de 24 heures la provision d'oxygène que tout sous-marin emporte avec lui et qui doit normalement durer 48 heures.

LES SMITH SONT DE RETOUR A BATON-ROUGE

Baton-Rouge, 4. (P.A.)— Le Dr James Monroe Smith et sa femme sont, ce soir, de retour dans la capitale de la Louisiane. Mais ils y reviennent prisonniers et inculpés dans un scandale financier fantasmagorique qui tourne autour de l'université de l'Etat. Il y a neuf jours ils prenaient la fuite, alors que l'on menaçait de découvrir des irrégularités d'importance dans l'administration du Dr. Smith, lequel était président de l'université de la Louisiane. On sait que le couple s'est constitué prisonnier à Brockville, Ontario, samedi dernier.

Plus d'agents de la circulation pour diminuer les accidents en Ontario

Toronto, 4. (P.C.)— L'hon. M. Conant, procureur général, a dit, aujourd'hui, que le gouvernement provincial étudierait probablement la possibilité d'augmenter le nombre des agents de la circulation sur les routes de la province. Cette déclaration de M. Conant a été faite après que le général-gouverneur de la Ligue de sécurité de l'Ontario, M. H.-G. Foster, eut demandé un plus grand nombre d'agents pour tâcher de diminuer le nombre des accidents sur les grandes routes.

Un jeune homme subit un examen en prison

Port-Arthur, 4. (P.C.)— Pendant qu'il attendait de comparaître devant la Cour des jeunes délinquants, un jeune garçon de 17 ans a passé avec succès un examen d'études secondaires à la prison de l'endroit.

Le juge J.-A.-R. McCuaugh s'est adressé au directeur de l'école que fréquentait le jeune homme et a pris les mesures nécessaires pour qu'il puisse subir cet examen. On lui permit de passer son examen sous la surveillance d'un représentant de l'école.

Le juge a décidé de lui accorder un sursis, mais il restera sous surveillance durant trois ans.

De nationalité russe, le jeune prévenu parle cinq langues et avant son arrestation il avait eu jusque-là un excellent passé.

Cette taxe affectera les consommateurs

Ottawa, 4. (P.C.)— M. Thomas H. Hogg, président de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, a déclaré, ici, ce soir que si on taxait les propriétés de la commission, comme on l'a suggéré dans certains milieux, cela entraînerait une augmentation certaine du coût de l'énergie électrique pour les consommateurs.

M. Hogg adressait la parole à des délégués du congrès de l'Ontario Municipal Electrical Association et à l'Association of Municipal Electrical Utilities, à un diner. Il n'a pas voulu dire si l'imposition d'une taxe sur les propriétés de la commission était un règlement bon ou mauvais, mais il a dit que cela entraînerait certainement une augmentation des frais.

Elections de commissaires

Rigaud, 4. (Du correspondant du CANADA) — M. Léon Servant et M. Achille Séguin ont été élus par acclamation commissaires des écoles du village de Rigaud, hier matin, à la messe en candidature qui eut lieu à l'hôtel de Ville; dans la paroisse de Rigaud, M. Joseph Maher succède à M. William Carrière et M. Omer Robert remplace M. Ernest Chevallier.

LE BASEBALL MAJEUR ET MINEUR D'UN COUP D'OEIL

Americaine

Hier

Washington 3, New-York 2.
New-York 11, Washington 1.
Boston 17, Philadelphie 7.
Boston 18, Philadelphie 12.
Detroit 4, Cleveland 0.
2e, Cleveland à Detroit, remise, plus.
Chicago 7, St-Louis 3.
Chicago 7, St-Louis 4.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
New-York	37	25	57	12 1/2
Boston	37	25	57	11 1/2
Cleveland	36	31	53	16
Detroit	37	32	53	16
Chicago	35	32	53	16 1/2
Washington	29	43	40	24 1/2
Philadelphie	26	42	38	26 1/2
Saint-Louis	19	49	27	32 1/2

Aujourd'hui

Washington à New-York.
Boston à Philadelphie.
Cleveland à Chicago.
Detroit à Saint-Louis.

Internationale

Hier

Rochester 3, Montréal 2.
Rochester 3, Montréal 1.
Newark 2, Jersey City 0.
Jersey City 5, Newark 1.
Syracuse 15, Baltimore 9.
Syracuse 8, Baltimore 1.
Buffalo 4, Toronto 2.
Toronto 4, Buffalo 3.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Jersey City	45	30	600	—
Rochester	42	30	595	1/2
Syracuse	42	36	538	4 1/2
Newark	40	37	519	6
Buffalo	38	38	500	7 1/2
Baltimore	32	40	444	11 1/2
Montréal	31	43	419	13 1/2
Toronto	28	46	378	16 1/2

Aujourd'hui

Montréal à Rochester (9 h. p.m.)
Newark à Buffalo.
Syracuse à Baltimore.
Seules parties au programme.

Nationale

Hier

Cincinnati 7, Pittsburgh 4.
Pittsburgh 4, Cincinnati 3.
Boston 3, New-York 2.
Boston 10, New-York 2.
Brooklyn 6, Philadelphie 3.
Brooklyn 8, Philadelphie 6.
Saint-Louis 6, Chicago 4.
Chicago 3, Saint-Louis 2 (10 m.).

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Cincinnati	41	25	621	—
New-York	37	31	544	5
Saint-Louis	35	31	530	6
Chicago	37	34	521	6 1/2
Pittsburgh	32	31	508	7 1/2
Brooklyn	31	32	492	8 1/2
Boston	30	35	462	10 1/2
Philadelphie	19	43	306	20

Aujourd'hui

Saint-Louis à Cincinnati.
New-York à Boston.
Chicago à Pittsburgh.
Philadelphie à Brooklyn.

Baseball de la semaine

Internationales	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
1—Baltimore	—	14	6	4	10	—	—
2—Buffalo	—	2	5	17	7	—	—
3—Jersey-City	—	2	16	1	5	—	—
4—Montréal	—	3	6	13	3	—	—
5—Newark	—	4	17	—	—	—	—
6—Rochester	—	4	17	—	—	—	—
7—Syracuse	—	4	7	8	23	—	—
8—Toronto	—	1	4	2	4	6	—
9—Boston	—	8	6	13	—	—	—
10—Chicago	—	2	7	—	—	—	—
11—Chicago	—	7	5	12	3	7	—
12—Cincinnati	—	1	8	19	—	—	—
13—New-York	—	2	—	—	—	—	—
14—Pittsburgh	—	—	—	—	—	—	—
15—Pittsburgh	—	—	—	—	—	—	—
16—St-Louis	—	6	3	8	5	—	—

Bees, 3-10; Giants, 1-2

NEW-YORK BOSTON

	ab	pc	r	h	e	o	o	o	o
Chiozza 3b	4	0	2	1	0	0	0	0	0
Danning r	4	0	2	1	0	0	0	0	0
Ott	4	0	2	1	0	0	0	0	0
Bonura 1b	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Salvo	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Hubbell	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ASS. AMERICAINE

Hier

1ère partie: Colquhoun 129 001 200 — 7 10 1
Toledo 202 000 200 — 6 7 1

Kleinke, Andrews et Tlachachek, Bremer, McLaughlin, Johnson, Hutchinson, Parson, MacLure.

2ème partie remise, plus.

1ère partie: Louisville 001 000 010 — 2 4 0
Indianapolis 300 000 100 — 4 4 0

Lefebvre, Shaffer et Madjeski; Nigogingling, Bar.

2ème partie: Milwaukee 101 010 002 — 5 10 0
Kansas City 029 200 000 — 6 2 2

Blanchard, Kimball, Willis, Nelson et Just, Hernandez, Babich, Reis, Bruer et Riddle.

1ère partie: St-Paul 104 300 000 — 9 10 0
Minneapolis 220 000 220 — 8 18 1

Hines, Brown, Fraser et Silvestri; Tauscher, Hillerich, Smythe et Grace, Lacy.

2ème partie: Minneapolis 200 011 02 — 6 8 1
St-Paul 000 000 001 — 1 6 1

Hugh et Lacy; Cain, Chelini, Frasier et Silvestri.

2ème partie: Milwaukee 000 000 00 — 0 2 3
Kansas City 210 011 000 — 6 5 1

Carlton, Willis et Hernandez, Just; Vance et McCullough.

2ème partie: Louisville 000 020 10 — 3 4 0
Indianapolis 001 001 50 — 7 10 1

Olson, Flower et Lewis; French, Logan et Baker.

LIGUE PROVINCIALE

Hier

Sorel 421 010 100 — 10 12 2
Drummondville 091 002 100 — 8 6 4

Flora, Bratman, Kimball et Galen; Bertelli Stark, Mallette et Castiglia.

St-Hyacinthe 301 021 020 — 9 14 2
Sherbrooke 091 000 001 — 2 10 4

Veach, Andrus et O'Flaherty; Reder, Hammond et Goebel.

Louisville 010 000 010 — 2 5 1
Québec 110 000 001 — 3 5 1

Koffas et Bird; Schroeder, Browning et Jones.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Sorel	12	12	600	—
Trois-Rivières	13	14	576	1/2
Québec	17	13	567	1
St-Hyacinthe	16	13	552	1 1/2
Drummondville	18	15	545	1 1/2
Granby	15	17	469	4
Drummondville	6	25	194	12 1/2

Aujourd'hui

Sherbrooke à Trois-Rivières (9 h. p.m.)
Drummondville à St-Hyacinthe (8 h.)
Granby à Trois-Rivières (9 h.)

Ce qu'ils font

	P.	Ab.	C.	2b.	3b.	O.	P.	Pa.	Pc.
Recker	40	100	25	0	0	0	0	0	0
VanRobays	72	258	88	18	4	7	43	2	301
Moore	62	201	61	6	2	1	17	2	203
Simons	12	43	13	1	0	0	4	0	502
Hartje	63	210	63	16	3	2	25	0	300
Deal	64	218	58	10	0	0	33	8	298
Grubowski	11	46	14	2	1	0	16	0	220
Rogers	18	24	7	0	0	0	0	0	249
Reil	71	243	64	10	1	0	24	3	261
Norris	40	127	32	6	2	1	24	3	244
McDermid	36	100	24	2	1	0	15	0	220
Crouch	18	38	6	1	0	0	4	0	128
Duke	18	39	8	1	0	0	2	0	138
Posner	21	42	11	0	0	0	0	0	150
Wicker	21	42	4	1	0	0	0	0	167
Nahem	21	42	1	0	0	0	0	0	205
Haason	2	5	0	0	0	0	1	0	600
Grubowski	11	46	14	2	1	0	16	0	220
Schott	2	2	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	Mi.	C.	P.	Pa.	Pc.			
Porter	21	110	134	61	17	30	8	6	571
Grubowski	8	18	23	15	8	12	2	2	500
Wicker	21	127	168	64	32	47	8	4	467
McDermid	36	100	124	62	41	7	4	4	467
Duke	18	116	127	64	33	32	4	7	364
Rogers	17	74	84	34	23	2	5	2	286
Nahem	21	47	47	31	19	1	4	1	280
Schott	1	4	4	3	0	1	0	0	000

LE BIG-SIX

(Par la Presse Associée)

	P.	Ab.	P.	C.	Pa.	Pc.
Arnovich, Phillies	83	242	40	93	354	—
Bonura, Giants	44	174	51	19	101	—
Fox, Red Sox	55	205	87	72	381	—
Higgins, Tigers	47	172	20	60	349	—
McConnell, Browns	26	81	18	13	100	—
McCormick, Reds	46	148	46	89	341	—

Chefs, 15-8; Orioles 9-1

STRACUZE BALTIMORE

	ab	pc	r	h	e	o	o	o	o
Kahnac	3	2	1	3	0	0	0	0	0
Porter	4	3	5	0	0	0	0	0	0
Wagner 1b	4	1	0	0	0	0	0	0	0
Taylor	5	0	1	0	0	0	0	0	0
Kroner 2b	3	2	2	2	0	0	0	0	0
D. Warren r	4	2	2	0	0	0	0	0	0
Wagner 1b	4	1	0	0	0	0	0	0	0
Mayers 3b	4	1	0	0	0	0	0	0	0
Mooty 4	4	0	0	2	0	0	0	0	0
Dean 3b	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Sankey 2b	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Les Royaux peccent de plus en plus de fautes chèrement cotées contre les Red Wings

RAFFENBERGER ET MIKE RYBA SONT EFFECTIFS

Les deux lanceurs de Rochester tiennent Montréal à un total de 11 coups et ils gagnent 3-2, 3-1

Rochester, 4 (P.A.) — Pour une fois, les lanceurs de Rochester ont été efficaces, mais ils n'ont pas reçu l'aide nécessaire de leurs coéquipiers, ce qui a entraîné la victoire à la huitième manche. Mike Ryba a tenu la balles pendant deux manches, mais il a été remplacé par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

Les deux lanceurs de Rochester ont tenu la balles pendant deux manches, mais ils ont été remplacés par Raffenberg à la fin de la première manche.

LOU GEHRIG EST FETE PAR LES YANKEES

De nombreux cadeaux sont présentés à l'«Homme de Fer» des Yankees. — Lou est ému

New-York, 4 (P.A.) — Un groupe d'amis s'est réuni au stade des Yankees aujourd'hui pour fêter un joueur de baseball connu sous le nom de Lou Gehrig, qui a joué pendant 15 ans avec les Yankees.

À la fin, toutes ces démonstrations d'enthousiasme ont trop ému Lou Gehrig, qui a pleuré pendant toute la soirée.

Gehrig a courbé les épaules tandis qu'on faisait des discours en son honneur, et on a vu des larmes couler sur ses joues.

Il faut admettre que Gehrig avait raison hors de tout doute. Dans le groupe on remarquait Babe Ruth, qui, avec Lou Gehrig, fut le plus grand joueur de la franchise des Yankees.

À la fin de la cérémonie, Gehrig et Ruth ont posé ensemble pour les photographes, et les acclamations tumultueuses de la foule.

Yanks, 2-1; Sénateurs, 3-1 (à New-York)

WASHINGTON NEW-YORK

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Washington 2-1 New-York 3-1

Aux funérailles d'Edouard Fabre

Des centaines d'amis, de parents et d'administrateurs d'aujourd'hui ont assisté à ses funérailles hier matin. Le service funéraire fut célébré à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Ville-Marie.

La levée du corps fut faite par l'abbé Omer Deschamps, curé de Ville-Marie, tandis que le service fut chanté par l'abbé J. Maréchal, professeur au collège de Saint-Jean, assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri Guay, vicaire à Ville-Marie, et de l'abbé J. Lafleur, de Joliette.

M. Maxime Gagnon dirigeait le choral de la paroisse, pendant que l'organiste était Mme Gauthier.

Les porteurs étaient MM. Evariste Pelletier, J.-A. Legault, administrateur de la Valente du National, Ernest Meunier, directeur de l'Observatoire, Ovide Guérin, Walter Young, le sergent R. Guindon, Eugène Clouette et Ubald Rose.

Le deuil était conduit par Edouard Fabre, fils; R.-O. Ménard, O. Lafrance, Art Dufour et R. Ménard, beaux-frères; R. Ménard, Victor et Edouard Ménard, Hector G. Lavoie, Louis Gagnon, Stanislas et Noël Dufour, C. Rochon, Aif. et Arthur Rochon, Aif. Vailancourt, composites.

Dans le nombreux cortège, on remarquait MM. Léo Dandurand, Willie Chénier, Rod. Dagenais, Ed. Beaudoin, A. Wells, J. Maréchal, J. Gagnon, J. Gagnon, G. Grenier, L. Beaudoin, C. Raymond, D. Beaudoin, B. Bergeron, L. Lalonde, F. Laurin, B. Frenette, J. Arsenault, P. Saint-Pierre, M. Asselin, F.-X. Verdun, L. Lauson, J. Desrosiers, J. Bergeron, C.-H. Menard, O. Gaudreau, H. Gagnon, G. Lavoie, J. Gagnon, O. Perrier, M. Ledoux, R. Riccio, D. Goddicke, P. Poupard, A. Rousseau, W. Gagnon, G. Gagnon, J. Mercier, H. Gagnon, Lavoie, Gagnon, Gagnon.

Newark, 2-1; J.-City, 0-5 (à Jersey City)

NEWARK JERSEY-CITY

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

Newark 2-1 Jersey-City 0-5

LES NOTRES SE SONT SIGNALES HIER A QUEBEC

Durive et Piggott ont triomphé dans la première ronde des doubles

Québec, 4 (P.C.) — Les équipes de doubles favorites ont compté des victoires faciles dans les premières rondes du championnat de tennis de la Vallée du St-Laurent, disputé ici cette semaine.

Durive et Piggott ont triomphé dans la première ronde des doubles.

Dans la première ronde des doubles féminines, Mme A. R. Porter de Montréal a éliminé Mlle Alice Boivin de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

Mlle Helen McCready et Barbara Barnard de Montréal ont défait Mlle J. Levesque et Mlle B. Frenette de Québec.

COUPS DE RAQUETTE

Les amateurs de tennis qui assistent au programme présenté par les professionnels à Wembley, croient sincèrement que Vines, Budge et Nusslein pourraient vaincre facilement tous les meilleurs amateurs de l'univers.

Tilden, bien qu'il ne put remporter que deux sets durant tout le tournoi, fut cependant l'attraction principale du championnat.

Avant l'arrivée de Budge, on ne connaissait qu'un grand champion et c'était Tilden. Ce dernier approche la cinquantaine, mais l'énergie de son jeu demeure toujours la même.

Vous n'auriez jamais entendu une autre étoile des courts, proférer cette excuse s'il avait été pris en défaut de cette façon.

Les jours de tennis professionnels sont assurés enfin d'avoir trouvé le bon moyen de retenir l'attention du public.

Ces rencontres ne furent pas des exhibitions. Les joueurs devaient manoeuvrer de leur mieux, car le vainqueur remportait la meilleure bourse.

Budge, qui n'avait pas subi de défaite, reçut \$2,000; Nusslein, le seul qui ait pris un set à Budge durant le tournoi, empocha le deuxième argent.

Il est probable que les magnats du tennis monnayé tentent par tous les moyens de faire signer le baron Gottfried von Vramm, actuellement reconnu comme le meilleur joueur amateur du monde entier.

Sur les courts à Haverford, Pa., 2 (P.A.) — Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

RAQUETTE

Les amateurs de tennis qui assistent au programme présenté par les professionnels à Wembley, croient sincèrement que Vines, Budge et Nusslein pourraient vaincre facilement tous les meilleurs amateurs de l'univers.

Tilden, bien qu'il ne put remporter que deux sets durant tout le tournoi, fut cependant l'attraction principale du championnat.

Avant l'arrivée de Budge, on ne connaissait qu'un grand champion et c'était Tilden. Ce dernier approche la cinquantaine, mais l'énergie de son jeu demeure toujours la même.

Vous n'auriez jamais entendu une autre étoile des courts, proférer cette excuse s'il avait été pris en défaut de cette façon.

Les jours de tennis professionnels sont assurés enfin d'avoir trouvé le bon moyen de retenir l'attention du public.

Ces rencontres ne furent pas des exhibitions. Les joueurs devaient manoeuvrer de leur mieux, car le vainqueur remportait la meilleure bourse.

Budge, qui n'avait pas subi de défaite, reçut \$2,000; Nusslein, le seul qui ait pris un set à Budge durant le tournoi, empocha le deuxième argent.

Il est probable que les magnats du tennis monnayé tentent par tous les moyens de faire signer le baron Gottfried von Vramm, actuellement reconnu comme le meilleur joueur amateur du monde entier.

Sur les courts à Haverford, Pa., 2 (P.A.) — Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Frank Gurnsey de l'Institut Rice a défait Chester Murphy de Chicago dans la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

KAY STAMMERS A DISPOSE DE HELEN JACOBS

Deux américaines passent en semi-finale dans les simples pour dames

Wimbledon, Angleterre, 4 (P.C.) — Kay Stammers de la Grande-Bretagne a vaincu Helen Jacobs de la Californie dans la première manche de la finale de ce tournoi de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

Mlle Marjorie, en grande forme, et paraissant être la gagnante éventuelle du championnat de tennis de la Californie.

